
Vue d'ensemble



Avertissement

Le territoire économique couvert par la base 2014 des comptes nationaux comprend le territoire métropolitain, les départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Martinique et Mayotte) ainsi que la collectivité de Saint-Martin.

Les données chiffrées sont parfois arrondies, en général au plus près de leurs valeurs réelles. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
<i>e</i>	Estimation
<i>p</i>	Données provisoires
n.s.	Résultat non significatif
<i>sd</i>	Données semi-définitives
€	Euro
M	Million
Md	Milliard
<i>Réf.</i>	Référence

La reprise du commerce mondial soutient la croissance des économies avancées et émergentes

Benjamin Vignolles*

En 2017, l'activité mondiale accélère un peu, à + 3,8 % après + 3,3 % en 2016 et + 3,1 % en 2015. Elle retrouve des couleurs dans les économies émergentes : la croissance économique chinoise se stabilise, après cinq années de léger ralentissement, et l'activité reprend chez les grands exportateurs de matières premières que sont le Brésil et la Russie.

Dans les économies avancées, la croissance augmente, à + 2,3 % après + 1,7 %, retrouvant son rythme de 2015. L'accélération est particulièrement marquée aux États-Unis, où l'activité est portée par un rebond de l'investissement des entreprises, notamment dans le secteur extractif qui a cessé de pâtir des baisses passées des cours du pétrole. Elle accélère aussi franchement au Japon, avec la reprise des échanges commerciaux en Asie. Elle s'essouffle toutefois un peu au Royaume-Uni, dans un contexte d'attente consécutif au référendum sur le « Brexit ». Dans la zone euro, la reprise se confirme (+ 2,5 % après + 1,8 %). Toutefois, des disparités de croissance demeurent au sein de la zone euro : l'activité progresse à un rythme plus soutenu en Espagne et en Allemagne qu'en France et en Italie, bien que la croissance s'y soit aussi affermie.

Plusieurs facteurs favorisent l'activité européenne. Tout d'abord, la reprise du commerce mondial entraîne les exportations des économies de la zone. Par ailleurs, les prix du pétrole et des matières premières, qui ont fortement baissé depuis mi-2015, se sont repris en 2016 et 2017 sans retrouver leur niveau de 2014, ce qui limite leur effet baissier sur le pouvoir d'achat des ménages et donc leur consommation. Enfin, la politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE) reste accommodante en maintenant les taux d'intérêt à un niveau faible et en soutenant la reprise du crédit aux entreprises, ce qui favorise leur investissement.

L'inflation s'élève un peu dans les pays avancés

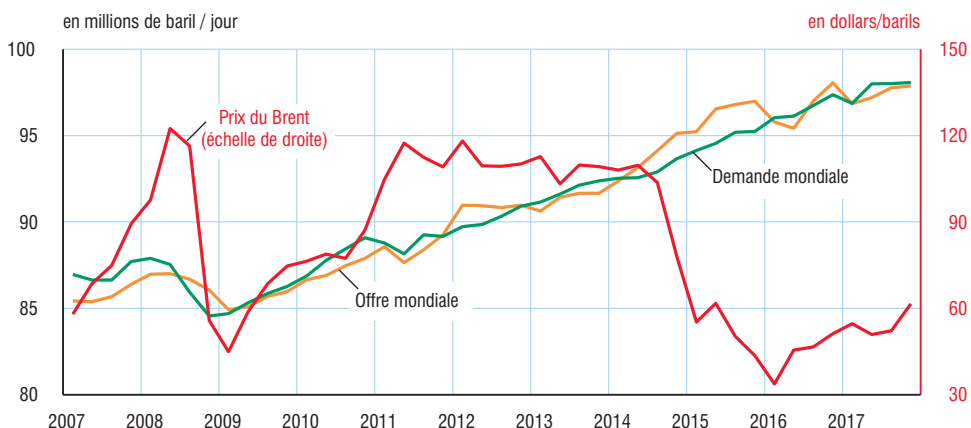
La forte baisse des prix pétroliers entamée mi-2014 s'est poursuivie jusqu'au printemps 2016. Depuis, les prix du baril de pétrole repartent à la hausse (*figure 1*) : de 99 dollars en moyenne en 2014, le prix du baril de Brent est passé à 45 dollars en moyenne en 2016 pour atteindre 55 dollars en 2017. En 2017, la production pétrolière américaine est certes vivement repartie, permettant d'absorber en partie la demande mondiale en hausse, mais les pays membres de l'OPEP et la Russie ont conclu en décembre 2016 un accord visant à limiter leur production pour soutenir les cours du Brent. De plus, la situation géopolitique au Moyen-Orient et la crise politique et économique au Venezuela limitent l'offre pétrolière en 2017. Cette reprise des cours du pétrole contribue à la progression de l'inflation en 2017 : pour l'ensemble des économies avancées, l'inflation atteint + 2,3 % en moyenne en 2017 après + 1,4 % en 2016 (*figure 2*). Elle accélère de près d'un point aux États-Unis (+ 2,1 % après + 1,3 %) et de deux points au Royaume-Uni (+ 2,7 % après + 0,7 %), portée par la diffusion de l'inflation des prix de l'énergie à l'inflation sous-jacente ainsi que par une dépréciation du dollar et de la livre,

* Benjamin Vignolles, Insee.

qui renchérit les prix des produits importés. Les prix accélèrent également au Japon (+ 0,5 % après - 0,1 %) et dans la zone euro (+ 1,5 % après + 0,3 %) mais y sont moins dynamiques : la hausse des prix de l'énergie ne se diffuse pas à l'inflation sous-jacente, qui augmente à peine en zone euro et reste négative au Japon en 2017.

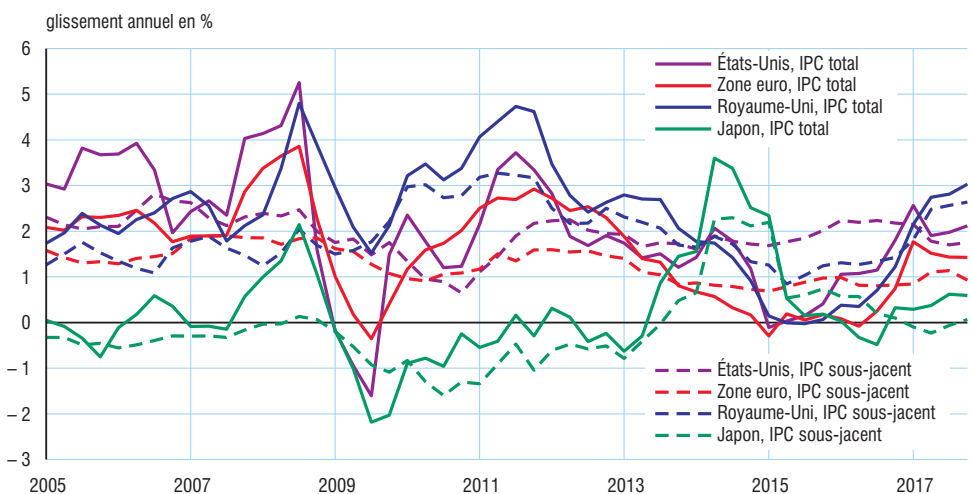
Une part de la différence de niveau d'inflation entre les économies anglo-saxonnes et la zone euro résulte du décalage conjoncturel : alors que le taux de chômage se stabilise au niveau le plus bas depuis le début des années 2000 aux États-Unis et au Royaume-Uni, il reste globalement élevé dans l'ensemble de la zone euro (figure 3), ce qui modère les évolutions salariales. Au Japon, le taux de chômage est au plus bas depuis le début des années 1990 mais les salaires frémissent à peine.

1. La hausse du prix du pétrole se poursuit



Source : Agence internationale de l'énergie.

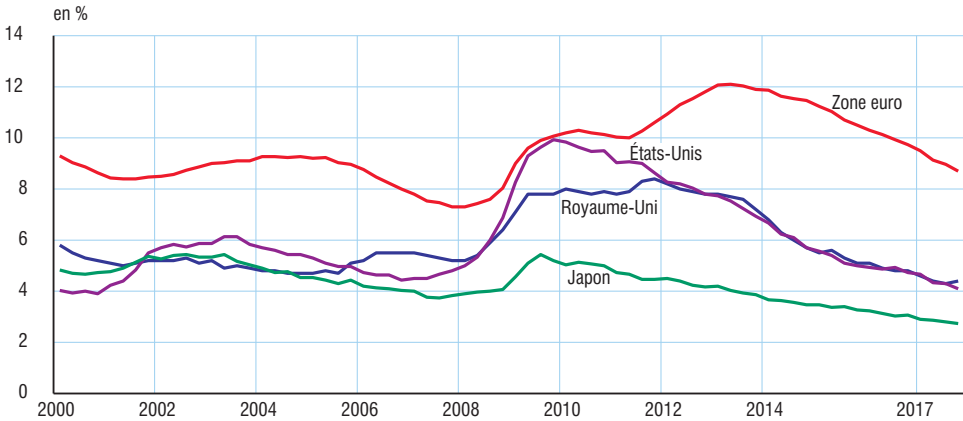
2. L'inflation accélère franchement dans les économies anglo-saxonnes



Note : l'indicateur d'inflation sous-jacente calculé par l'Insee est estimé en retirant de l'indice d'ensemble les prix de l'énergie, des produits frais, les tarifs publics et en le corrigeant des mesures fiscales et des variations saisonnières.

Sources : Eurostat ; MIAC ; ONS ; U.S. Bureau of Labor Statistics.

3. Le chômage s'établit au plus bas depuis 2000 dans les économies anglo-saxonnes

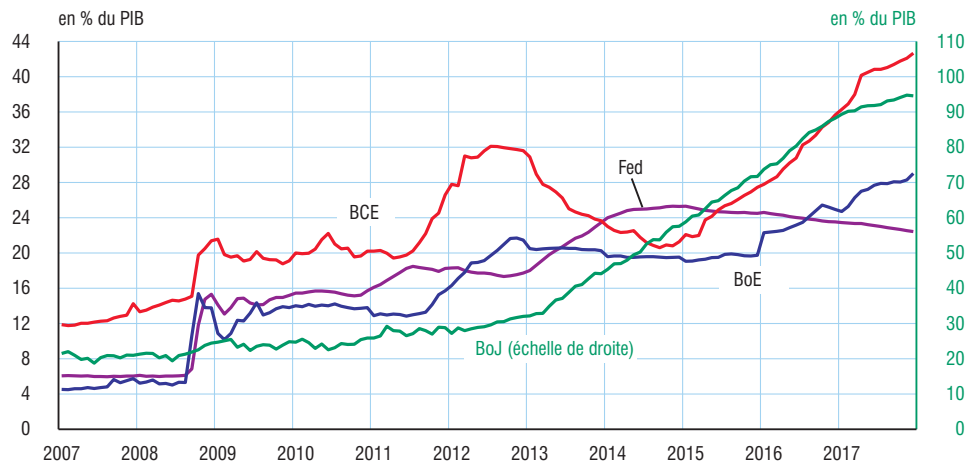


Sources : Eurostat ; Japon, Statistics bureau ; U.S. Bureau of Labor statistics.

Les politiques monétaires continuent de diverger de part et d'autre de l'Atlantique

Face à la faiblesse de l'inflation dans la zone euro, la BCE maintient une politique monétaire expansionniste. Toutefois, au printemps 2017, elle modère un peu son programme d'achats d'actifs, incluant de la dette publique et des obligations d'entreprises européennes, qu'elle ramène à 60 milliards d'euros par mois (contre 80 milliards par mois depuis avril 2016) ; mais elle maintient son taux directeur à 0,0 % et son taux de facilité de dépôt à -0,4 %. L'assouplissement de sa politique monétaire depuis 2012 a conduit à une augmentation substantielle de la taille de son bilan (figure 4). Ces mesures accommodantes font baisser les taux d'intérêt et stimulent le crédit dans la zone euro.

4. Les politiques monétaires non conventionnelles menées par les banques centrales ont durablement élevé leur bilan



Sources : BCE ; BoE ; BoJ ; Fed.

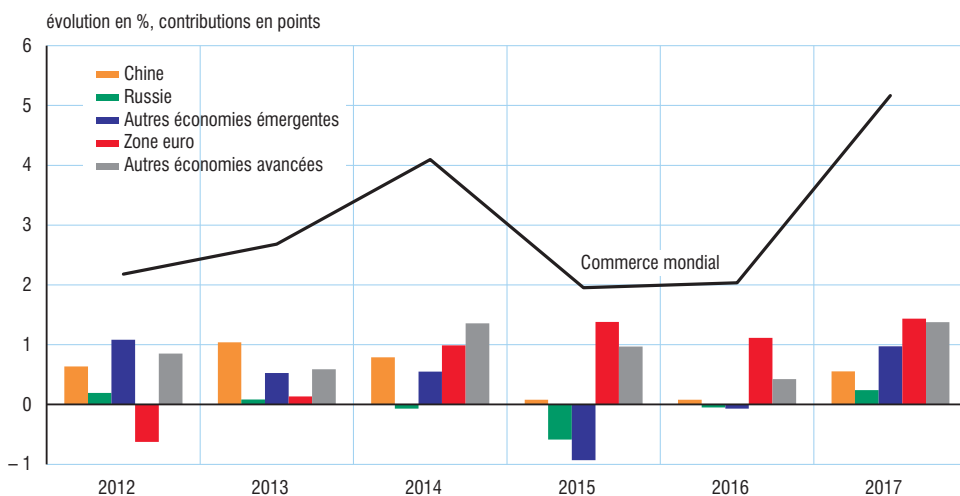
Aux États-Unis en revanche, avec un taux de chômage au plus bas depuis le début des années 2000, la Réserve fédérale relève son taux directeur deux fois en 2017, en juin et en décembre, après deux précédentes hausses en décembre 2015 et décembre 2016 et alors qu'il était resté inchangé depuis 2009.

La divergence des politiques monétaires de part et d'autre de l'Atlantique, en partie anticipée, n'a pas entraîné d'appréciation du dollar en moyenne sur l'année face aux autres monnaies, comme ce fut le cas en 2015 et fin 2016 : il s'est certes un peu apprécié, au moment où les taux souverains américains se sont redressés, après l'élection de Donald Trump à la présidence et l'anticipation d'une politique budgétaire expansionniste, mais s'est rapidement stabilisé.

Le commerce mondial rebondit en 2017

En 2015 et 2016, la faiblesse de l'activité dans les pays émergents a pesé sur leurs importations, notamment en Asie. Les importations des économies émergentes rebondissent franchement en 2017 (+ 5,9 % après + 0,7 %), sans retrouver pour autant leur rythme de croissance des années 2000 (hausse annuelle moyenne de + 11,8 %). Parallèlement, aux États-Unis, la reprise des dépenses d'investissement des entreprises se traduit par une accélération très nette des importations. Au total, la hausse de la croissance dans les économies émergentes ainsi que la reprise de l'investissement américain soutiennent l'accélération des échanges mondiaux, après les avoir franchement freinés en 2015 et 2016 : le commerce mondial rebondit à + 5,2 % en 2017 (après seulement + 2,0 % en 2016 et 2015), retrouvant un rythme de croissance comparable à la moyenne observée entre 1991 et 2009 (+ 6,0 % par an ; figure 5).

5. Le commerce mondial accélère grâce aux économies avancées et en particulier à la zone euro



Sources : DG Trésor ; Insee.

L'activité repart dans les pays émergents, entraînant la reprise de leurs importations

Le climat conjoncturel dans les pays émergents s'améliore depuis l'été 2016 (figure 6). Toutefois, les rythmes de croissance restent bien en deçà de la moyenne enregistrée entre 2000 et 2011 (+ 7,8 %). En Chine, la croissance affichée atteint + 6,9 % en 2017, après + 6,7 % en 2016 : le maintien de puissants leviers publics, budgétaires et monétaires, ainsi que la mise en place d'une politique d'investissement internationale en infrastructures de transports dite des « routes de la soie » soutiennent l'activité, sans empêcher toutefois la production industrielle de ralentir, notamment dans la sidérurgie et le raffinage. Le modèle économique chinois qui s'appuie désormais davantage sur la demande des ménages que sur les exportations se traduit aussi par une évolution de la structure des importations chinoises, avec notamment un repli de la part du commerce d'assemblage. Après avoir diminué en 2015 pour la première fois depuis vingt ans, les importations chinoises accélèrent franchement en 2017, à + 8,9 % après + 0,7 % en 2016.

La reprise des prix des matières premières à partir de l'été 2016 favorise également la conjoncture économique pour les grands exportateurs comme la Russie et le Brésil, où l'activité renoue avec la croissance après deux ans de récession. La stabilisation du rouble amorcée en 2016 entraîne un ralentissement des prix en Russie, ce qui contribue à relancer la demande intérieure. Au Brésil, l'inflation a nettement reculé : la confiance et les revenus des ménages augmentent à nouveau et l'investissement s'est repris au printemps. En revanche, l'activité ralentit en Inde tout en restant dynamique (+ 6,3 %), pénalisée par la démonétisation d'une grande partie des billets en circulation, mise en place par les pouvoirs publics fin 2016 pour lutter

6. Taux de croissance du produit intérieur brut

en volume, en % par rapport à l'année précédente

	2013	2014	2015	2016	2017
Économies avancées	1,4	2,1	2,3	1,7	2,3
Zone euro	-0,2	1,4	2,0	1,8	2,5
Allemagne	0,6	1,9	1,5	1,9	2,5
Espagne	-1,7	1,4	3,4	3,3	3,1
France	0,6	1,0	1,1	1,2	2,2
Italie	-1,7	0,2	0,8	1,0	1,6
Pays-Bas	-0,1	1,4	2,3	2,1	3,3
Belgique	0,2	1,3	1,4	1,4	1,7
États-Unis	1,7	2,6	2,9	1,5	2,3
Japon	2,0	0,3	1,4	1,0	1,7
Royaume-Uni	2,1	3,1	2,3	1,9	1,8
Suède	1,2	2,7	4,3	3,0	2,7
Suisse	1,9	2,5	1,2	1,4	1,1
Canada	2,5	2,9	1,0	1,4	3,0
Australie	2,2	2,6	2,5	2,6	2,3
Corée du Sud	2,9	3,3	2,8	2,9	3,1
Économies émergentes	5,1	4,7	4,3	4,4	4,8
Turquie	8,5	5,2	6,0	3,3	7,3
Fédération de Russie	1,8	0,8	-2,5	-0,2	1,5
Brésil	3,0	0,5	-3,5	-3,5	1,0
Mexique	1,6	2,8	3,3	2,7	2,3
Chine	7,8	7,3	6,9	6,7	6,9
Inde	6,2	7,0	7,6	7,9	6,3
Indonésie	5,6	5,0	4,9	5,0	5,1

Sources : FMI ; Insee ; instituts statistiques nationaux.

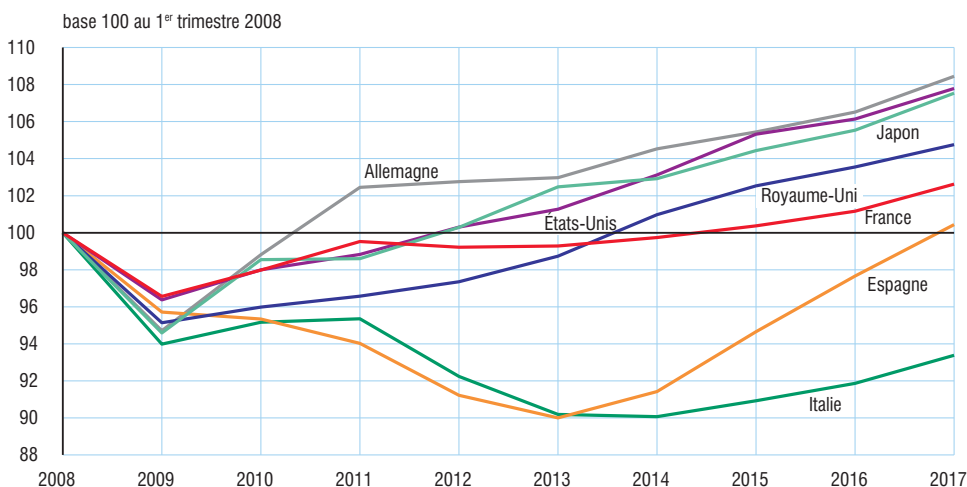
contre la corruption et le travail dissimulé, ainsi que par l'harmonisation de la TVA au niveau national, qui perturbe temporairement les échanges de biens et services entre les États indiens.

Soutenus par la reprise et les politiques monétaires accommodantes de la BCE et de la Banque du Japon, les indices boursiers des pays avancés continuent de progresser depuis début 2015 et retrouvent des niveaux comparables ou supérieurs à ceux d'avant-crise. Cette progression a également eu lieu aux États-Unis, alors que la remontée des taux directeurs et la réduction du bilan de la Fed sont très progressives. Sur les marchés émergents, les indices boursiers se reprennent aussi depuis 2016 après un fort décrochage à l'été 2015. Cette reprise boursière est soutenue par le redémarrage progressif de l'activité dans les grandes économies émergentes, ainsi que par le rebond des prix des matières premières au second semestre, favorable aux économies russe et brésilienne, qui en sont exportatrices nettes.

La croissance repart dans l'ensemble des économies avancées

En 2017, l'activité accélère franchement dans l'ensemble des économies avancées (+ 2,3 % après + 1,7 %) profitant du dynamisme retrouvé du commerce extérieur et d'une demande intérieure qui se raffermi. Toutefois, en termes de niveaux de vie, mesurés par le PIB par habitant, des divergences demeurent. Ainsi, en Allemagne, aux États-Unis et au Japon, le PIB par habitant a dépassé depuis plusieurs années son niveau d'avant la crise de 2008. En Espagne, le rattrapage n'a été atteint qu'en 2017, tandis qu'avec un PIB par habitant inférieur de 6,6 % à son niveau de 2008, l'Italie n'a toujours pas comblé sa perte de niveau de vie (figure 7).

7. PIB par habitant en volume



Source : OCDE.

L'activité rebondit aux États-Unis

Aux États-Unis, la croissance augmente (+ 2,3 % après + 1,5 %), notamment du fait d'une forte reprise de l'investissement privé (+ 4,0 % après + 0,7 %). L'activité extractive et l'investissement en structures minières rebondissent, cessant de pâtir de la chute des prix du pétrole et du gaz. Cette reprise de l'investissement entraîne une forte accélération des importations américaines (+ 4,0 % après + 1,3 %), faisant des États-Unis l'un des principaux contributeurs à l'accélération du commerce mondial. Ils en bénéficient également, avec des

exportations de nouveau en hausse (+ 3,4 % en 2017 après - 0,3 % en 2016). Par ailleurs, le taux de chômage diminue encore et s'établit à 4,1 % en fin d'année, au plus bas depuis le début des années 2000.

Au Japon, l'activité accélère, portée par la reprise du commerce en Asie

Au Japon, l'activité accélère nettement en 2017, à + 1,7 % après + 1,0 % en 2016, portée par le dynamisme de ses exportations (+ 6,7 % après + 1,7 %), notamment à destination de la Chine et des États-Unis. La demande intérieure japonaise accélère également, portée par les dépenses des ménages et des entreprises, qui compensent le fort ralentissement des dépenses publiques, avec la sortie du plan de relance annoncé à l'été 2016. Le marché du travail continue de se tendre depuis 2016 : le taux de chômage, qui perd 0,4 point en 2017, atteint 2,5 % en fin d'année, au plus bas depuis le début des années 1990. Toutefois, les salaires, qui avaient accéléré en 2015 (+ 1,0 %), ralentissent à nouveau (+ 0,6 %), pénalisés par la faiblesse de l'inflation malgré le maintien d'une politique monétaire expansionniste par la banque centrale.

L'activité britannique commence à pâtir des perspectives du « Brexit »

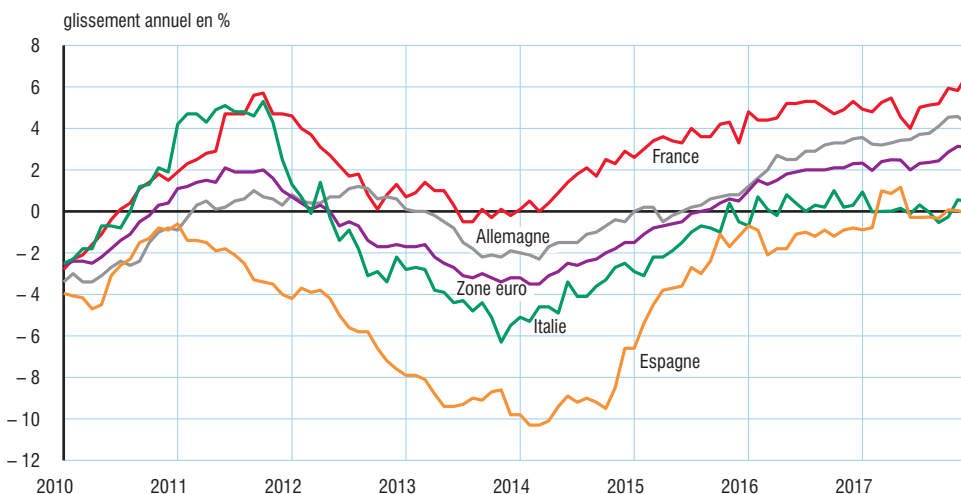
Au Royaume-Uni, l'activité reste dynamique en 2017, malgré un léger ralentissement (+ 1,8 % après + 1,9 % en 2016 et + 2,3 % en 2015). Depuis le référendum de juin 2016, décidant de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, la livre s'est dépréciée de 16 % par rapport aux devises des partenaires commerciaux du Royaume-Uni, ce qui a renchéri les prix des produits importés et conduit à une vive augmentation de l'inflation. Celle-ci a entamé le pouvoir d'achat des ménages britanniques, qui modèrent fortement leur consommation en 2017 (+ 1,7 % après + 3,1 % en 2016) tout en diminuant leur taux d'épargne de 2,0 points (de 7,0 % à 5,0 %). L'investissement des entreprises est resté très dynamique (+ 4,0 %), du fait de l'inertie liée à la mise en œuvre des décisions passées des entreprises, mais il ralentit graduellement depuis le printemps 2017. Enfin, les exportations britanniques profitent d'un regain de compétitivité-prix consécutif à la dépréciation de la livre et accélèrent fortement en 2017 (+ 5,7 % après + 2,3 % en 2016) si bien que, même si les importations restent dynamiques (+ 3,2 % en 2017 après + 4,8 % en 2016), le commerce extérieur du Royaume-Uni contribue encore pour 0,6 point à sa croissance en 2017 après avoir pesé pour 0,8 point en 2016.

Dans la zone euro, la faiblesse des taux d'intérêt soutient le dynamisme du crédit aux entreprises

Dans la zone euro, les taux d'intérêt souverains restent très bas en 2017, y compris pour les pays affectés par la crise des dettes souveraines en 2011-2013. La baisse passée des taux souverains se transmet à partir de 2016 aux taux privés qui atteignent des planchers, pour les ménages comme pour les entreprises.

Ces conditions financières avantageuses ainsi que l'amélioration des perspectives de demande favorisent le dynamisme de l'investissement des entreprises et de l'encours de leur crédit qui continue d'accélérer (+ 2,5 % en moyenne sur l'année) après avoir augmenté en 2016 pour la première fois depuis 2012 (+ 1,3 % ; *figure 8*). Cette amélioration concerne essentiellement les pays du cœur de la zone euro (+ 5,2 % en France, + 3,8 % en Allemagne). En Espagne et en Italie, l'encours de crédit se stabilise enfin après avoir continuellement diminué depuis respectivement 2009 et 2012. Toutefois, les banques italiennes restent pénalisées par un manque de capital et un excès de créances douteuses.

8. L'encours de crédits aux entreprises accélère partout en zone euro depuis 2015

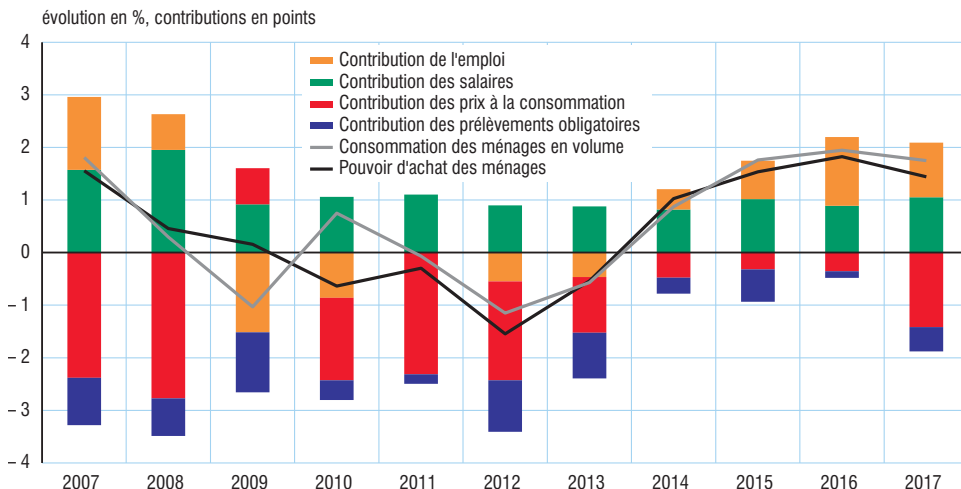


Source : Banque centrale européenne.

La reprise se poursuit dans la zone euro

La reprise de l'activité se confirme dans la zone euro en 2017 (+ 2,5 % après + 1,8 %), portée entre autres par le commerce extérieur, qui contribue pour 0,6 point à la croissance de l'activité, après avoir pesé pour 0,5 point en 2016. Les importations de la zone restent dynamiques en 2017 (+ 4,5 % après + 4,8 %) tandis que les exportations accélèrent franchement (+ 5,4 % après + 3,4 %). La demande intérieure reste solide, portée notamment par la consommation des ménages (+ 1,7 % après + 1,9 %), qui, comme en 2015 et 2016, augmente plus rapidement que leur pouvoir d'achat (*figure 9*). Ce dernier, qui continue de

9. Le pouvoir d'achat des ménages en zone euro

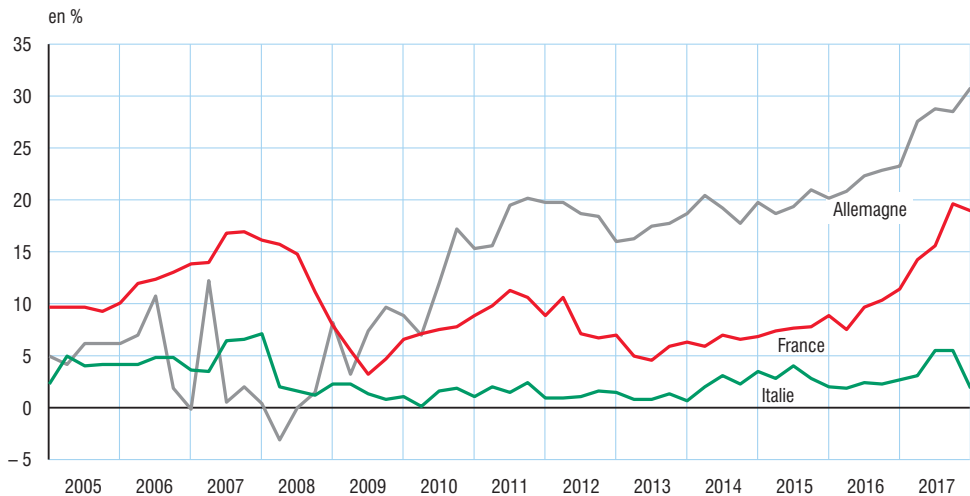


Source : Eurostat.

profiter de créations d'emplois solides et de salaires dynamiques, pâtit toutefois d'une accélération des prélèvements obligatoires et des prix à la consommation, en lien avec la reprise de l'activité. Les perspectives économiques favorables incitent les ménages à réduire leur épargne de précaution, notamment dans les pays du Sud de la zone euro, et à conserver une consommation dynamique. La consommation publique accuse quant à elle un ralentissement (+ 1,2 % après + 1,8 %), en lien avec la diminution des arrivées de réfugiés, notamment en Allemagne (*encadré*).

Parmi les économies de la zone, les rythmes de croissance se rapprochent un peu. L'activité accélère franchement en France (+ 2,2 % après + 1,2 %), portée par le rebond de l'investissement des entreprises et des ménages, notamment en construction, ainsi que par des créations d'emploi très dynamiques, qui permettent au taux de chômage de retrouver en fin d'année son niveau de 2009. L'activité accélère également en Italie (+ 1,6 % après + 1,0 %), soutenue par le commerce extérieur et le dynamisme de l'investissement des entreprises, favorisé par un dispositif ponctuel de suramortissement. Elle continue de croître solidement en Espagne (+ 3,1 % après + 3,3 %), où la demande intérieure prend le relais du commerce extérieur comme soutien au dynamisme de l'activité, notamment du côté des entreprises, qui cherchent à rattraper les fortes baisses passées de leur investissement. En Allemagne, l'activité, déjà très dynamique en 2016 (+ 1,9 %) accélère de nouveau en 2017 (+ 2,5 %), entraînant les exportations et l'activité des économies de la zone euro dans leur ensemble. La consommation allemande reste très allante (+ 2,1 % après + 1,9 %), malgré le rebond des prix (+ 1,7 % après + 0,4 %), et l'investissement en Allemagne accélère de nouveau (+ 3,9 % après + 2,9 %) pour répondre aux tensions sur l'appareil productif. En effet, les difficultés de recrutement des entreprises, en nette hausse pour les économies de la zone euro, atteignent en Allemagne des niveaux inédits depuis la réunification, notamment dans l'industrie (*figure 10*). Toutefois, malgré ces tensions sur le marché du travail, les salaires nominaux ne connaissent pas d'accélération franche en zone euro : ils accélèrent à peine en Allemagne (+ 2,7 % après + 2,5 % en rythme annuel) et en Espagne (+ 0,4 % après 0,0 %) et ralentissent même en Italie (+ 1,1 % après + 1,4 %). Seule la France fait exception, avec un franc rebond du salaire moyen par tête en euros courants (+ 2,1 % après + 1,1 %).

10. Les difficultés de recrutement des entreprises en zone euro dans l'industrie



Lecture : fin 2017, 30,8 % des entreprises allemandes déclarent rencontrer des difficultés de recrutement dans l'industrie.

Source : Commission européenne (DGE/CFIN).

L'arrivée des réfugiés en Allemagne depuis 2015 : un impact favorable sur la consommation et sur la population active

Camille Parent*

Depuis 2010, le solde migratoire allemand a fortement augmenté : quasiment nul en 2009, il croît progressivement pour dépasser 500 000 personnes en 2014. Ce sont principalement des migrants venant d'Europe de l'Est (essentiellement de Pologne et de Roumanie), mais aussi d'Europe de l'Ouest (Italie et Espagne notamment). En 2015, avec la gestion de la crise des migrants et la politique d'accueil des réfugiés, les entrées sur le territoire allemand s'accroissent : selon l'institut de statistique allemand (Destatis), le solde migratoire s'établit à 1,1 million de personnes en 2015. Il se contracte nettement en 2016 mais demeure à un niveau élevé (près de 500 000 personnes). Cet afflux supplémentaire par rapport à la tendance moyenne 2010-2014, d'environ 500 000 personnes en 2015, provient majoritairement de pays en guerre, en premier lieu la Syrie.

Le solde migratoire compense le solde naturel négatif

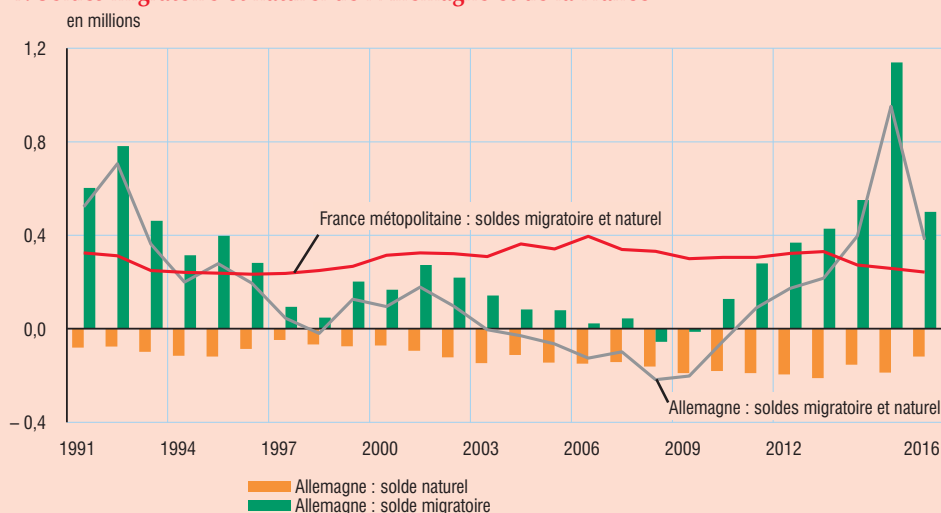
Au total, la population allemande a crû de 1,6 % entre 2014 et 2016 : une telle hausse en

deux ans n'avait jamais été observée depuis la réunification de la République fédérale. Elle est même supérieure à celle de la France à partir de 2013, et ce, pour la première fois depuis 1995 (figure 1). Cette croissance est essentiellement portée par le solde migratoire qui, depuis 2010, compense un solde naturel négatif. Toutefois, les entrées sur le territoire reculent depuis le pic de 2015 et le solde migratoire devrait continuer de diminuer tout en restant très positif.

À court terme, cette arrivée stimule l'activité via un surcroît de consommation publique et de construction

Pour financer l'accueil et l'aide à l'intégration de cet afflux de réfugiés, le gouvernement allemand augmente ses dépenses publiques dès 2016 (+ 18 milliards d'euros environ par an selon le ministère des finances¹, soit 0,6 % du PIB). Cela se traduit en comptabilité nationale par une forte accélération non seulement de la consommation publique qui connaît sa plus forte hausse depuis 1992, juste après la réunification

1. Soldes migratoire et naturel de l'Allemagne et de la France



Sources : Destatis, Insee.

* Camille Parent, Insee.

1. « Bund kalkuliert bis 2020 mit rund 94 Milliarden Euro Kosten », *Der Spiegel*, mai 2016.

Encadré (suite)

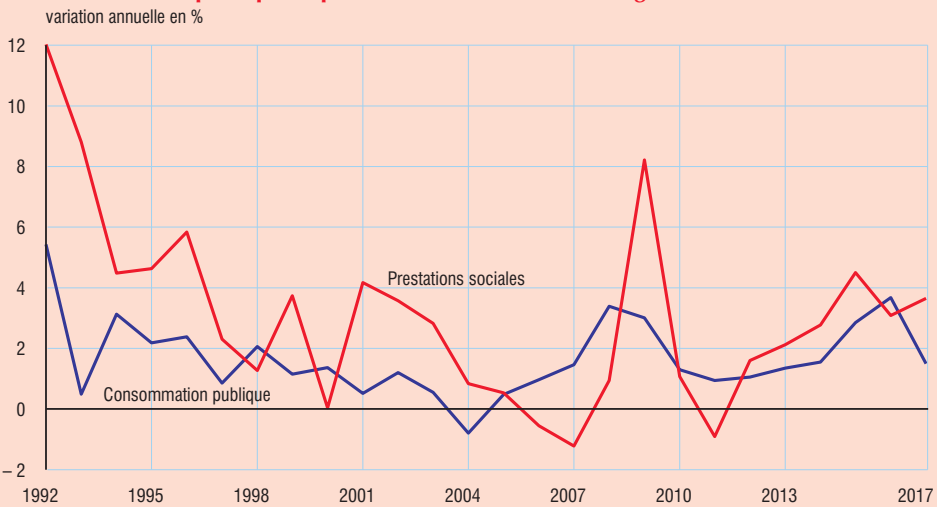
(+ 3,7 % en 2016, *figure 2*), mais aussi des prestations sociales qui augmentent de 3,1 % en 2016 et de 3,7 % en 2017, ce qui participe à la reprise de la consommation des ménages. En 2017, selon des résultats provisoires, cet effet s'estompe déjà et la consommation publique ralentit à + 1,5 %. Par ailleurs, l'arrivée des réfugiés participe au redémarrage de l'activité dans le secteur de la construction en Allemagne (+ 2,5 % en 2016 puis + 3,5 % en 2017 après - 2,0 % en 2015), *via* par exemple le dynamisme des mises en chantier de foyers collectifs.

À moyen terme, la population active augmente grâce à l'intégration des réfugiés sur le marché du travail

D'après l'enquête LFS² publiée par Eurostat, l'arrivée des étrangers expliquerait la quasi-totalité de la hausse de la population active allemande depuis 2011. La contribution de la population active étrangère à cette hausse était, en moyenne, de + 0,4 point par an de 2011 à 2014 et elle a soudainement accéléré à + 0,7 point en 2015 et + 1,1 point en 2016. Cela représente une hausse annuelle moyenne de 8,8 % de la population active étrangère entre 2014 et 2016, après + 5,2 % entre 2011 et 2014 (*figure 3*). Il est probable que

cette forte progression de la population active étrangère soit le fait des réfugiés, confirmant la rapide intégration sur le marché du travail d'une fraction substantielle d'entre eux. Cependant, cela ne concerne qu'une partie seulement des réfugiés et la population inactive étrangère augmente plus vite que la population active étrangère : + 12,3 % par an en moyenne entre 2014 et 2016, contre + 3,8 % par an seulement entre 2011 et 2014. Au total, selon l'enquête européenne, la population étrangère âgée de 15 à 64 ans augmente entre le début de l'année 2015 et la mi-2017 de 1,2 million (*figure 4*), dont environ 710 000 actifs et 530 000 inactifs. L'accroissement de la population active étrangère provient très majoritairement de personnes en emploi, le nombre de chômeurs restant très faible. Ainsi, l'arrivée des réfugiés en Allemagne a fait augmenter la population active sans augmenter le taux de chômage. Si l'on compare ces chiffres à ceux de la période 2011-2014, afin d'identifier l'effet spécifique de l'arrivée des réfugiés et en supposant que les flux des autres catégories de migrants soient restés constants, on peut en déduire qu'une large part des réfugiés de 15 à 64 ans arrivés depuis 2015 est inactive (environ 420 000 inactifs mi-2017) et que seulement 270 000 environ sont entrés sur le marché du travail mi-2017. Ces migrants sont

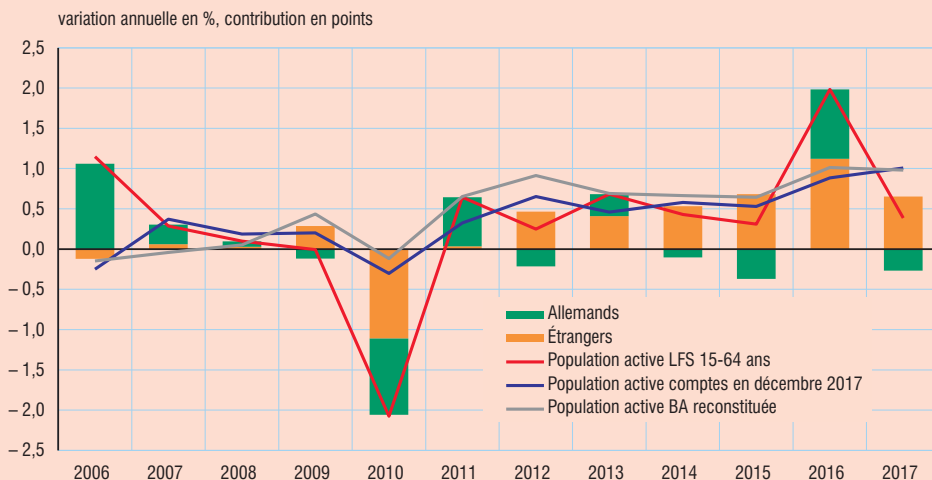
2. Consommation publique et prestations sociales en Allemagne



2. Labour Force Survey : enquête Emploi auprès des ménages pour les pays européens. Cette enquête détaille l'activité pour les nationaux et pour les étrangers. L'enquête LFS répond aux définitions du BIT pour lesquelles une personne active est considérée comme en emploi dès qu'elle effectue au moins une heure de travail par semaine.

Encadré (suite)

3. Évolution de la population active allemande



Note : la série d'emploi issue des enquêtes LFS auprès des ménages est plus volatile que celle des comptes nationaux issue des sources auprès des entreprises. Néanmoins, la tendance est comparable entre les deux sources. L'écart de mesure entre l'emploi issu de la LFS et celui des comptes nationaux se traduit par un écart de population active. L'Agence fédérale pour l'emploi ne publie pas de série de la population active mais calcule un taux de chômage en concept national, différent du taux de chômage au sens du BIT. La série de chômeurs en concept national permet de reconstituer une série de population active en concept national.

Sources : Agence fédérale pour l'emploi (BA - Bundesagentur für Arbeit) ; Destatis.

4. Ventilation de la variation de la population étrangère entre 15 et 64 ans en Allemagne

en milliers de personnes

	Variations entre 2011 T1 et 2014 T4 15 trimestres (1)	Variations entre 2015 T1 et 2017 T2 9 trimestres (2)	Hausse à la période (2) par rapport à la période (1) $(2)-(1) \times 9/15$
Population étrangère	929	1 240	682
Actifs	745	713	266
En emploi	778	709	242
Chômeurs au sens du BIT	-33	4	24
Inactifs	184	527	416

Lecture : par rapport à la tendance 2011-2014, dans la période 2015-2017, il y a eu 682 000 personnes supplémentaires dans la population étrangère, ventilées en 266 000 actifs et 416 000 inactifs.

Sources : Destatis ; Labor force survey.

principalement des hommes en âge de travailler : la population inactive constitue un vivier potentiel de futurs salariés.

L'enquête LFS ne permet pas d'identifier précisément les personnes venant des pays en guerre, contrairement à l'Agence fédérale pour l'emploi (BA), qui distingue au sein de la population étrangère les réfugiés venant des pays en guerre (Afghanistan, Érythrée, Irak, Iran, Nigeria, Pakistan, Somalie, Syrie) des autres étrangers. En revanche, ses données ne sont pas alignées sur le concept du

Bureau international du travail (BIT) et ne peuvent donc pas être parfaitement reliées à l'évolution de la population active et de l'emploi des comptes nationaux comme pour l'enquête LFS. Toutefois, les données de l'Agence fédérale du travail mettent en lumière des trajectoires diverses selon l'origine des étrangers : les réfugiés en âge de travailler sont aujourd'hui très majoritairement en recherche d'emploi ou en sous-activité au sens de l'agence, alors que les étrangers non réfugiés entrés sur la période 2015-2017 sont majoritairement des

Encadré (suite)

salariés soumis aux cotisations sociales (figure 5). Ainsi, depuis 2015, l'intégration des étrangers non réfugiés s'est poursuivie comme précédemment tandis que la situation des réfugiés sur le marché du travail allemand demeurerait assez largement précaire.

En arrivant sur le sol allemand, les réfugiés en âge de travailler perçoivent une allocation sociale de base d'environ 350 euros³ (mi-2017, 1,5 million de personnes en bénéficiaient) mais ne sont pas tous immédiatement disponibles pour prendre un emploi : ils sont donc majoritairement considérés comme inactifs. Des formations, notamment à l'allemand, sont organisées et des *mini-jobs*, créés spécifiquement pour leur intégration, peuvent leur être proposés. Ainsi, l'intégration dans la population active allemande se fait très progressivement.

Cependant, bien que lente, leur intégration est en cours : le nombre de réfugiés salariés soumis

aux cotisations sociales est passé de 70 000 début 2015 à environ 160 000 mi-2017. Par ailleurs, environ 350 000 réfugiés entrés sur le territoire depuis 2015 sont en sous-activité et se sont donc insérés sous des formes précaires (principalement *via* des *mini-jobs*). Bien qu'ils soient pour partie déjà comptabilisés comme actifs, ils peuvent donc accroître dans les mois à venir leur offre de travail. Enfin, les personnes venant de pays en guerre en recherche d'emploi (mais majoritairement inactives au sens du BIT) se sont accrues de 390 000 entre janvier 2015 et juin 2017.

Au total, selon que l'on prenne les données de la LFS ou de la BA, environ 400 000 personnes devraient s'intégrer progressivement à la population active allemande. Le gouvernement allemand est relativement optimiste quant à l'obtention d'un emploi pour une majorité de réfugiés d'ici cinq ans⁴. Sous

5. Ventilation de la population selon la situation relative à l'emploi

en milliers de personnes

	Variations entre janvier 2015 et juin 2017	Niveau en juin 2017
Ayant droit à une couverture minimale	282	10 527
<i>dont</i> : Étrangers	1 131	3 488
Réfugiés	1 156	1 512
Hors réfugiés	- 25	1 976
Allemands	- 867	6 981
Chercheurs d'emploi	- 298	4 706
<i>dont</i> : Étrangers	389	1 393
Réfugiés	394	508
Hors réfugiés	- 4	885
Allemands	- 696	3 298
Soumis aux cotisations sociales	1 905	32 180
<i>dont</i> : Étrangers	855	3 486
Réfugiés	86	157
Hors réfugiés	769	3 330
Allemands	1 049	28 694
En sous-activité	- 336	3 482
<i>dont</i> : Étrangers	311	1 050
Réfugiés	345	437
Hors réfugiés	- 34	613
Allemands	- 655	2 418

Source : Agence fédérale pour l'emploi (BA).

3. Les personnes aptes au travail, âgées de 15 ans jusqu'à l'âge de la retraite normale fixée légalement, résidant habituellement en Allemagne et ayant besoin d'aide ont droit à l'allocation sociale de base (ou l'allocation chômage II, *Grundsicherung*). Le montant est modulé selon la composition familiale.

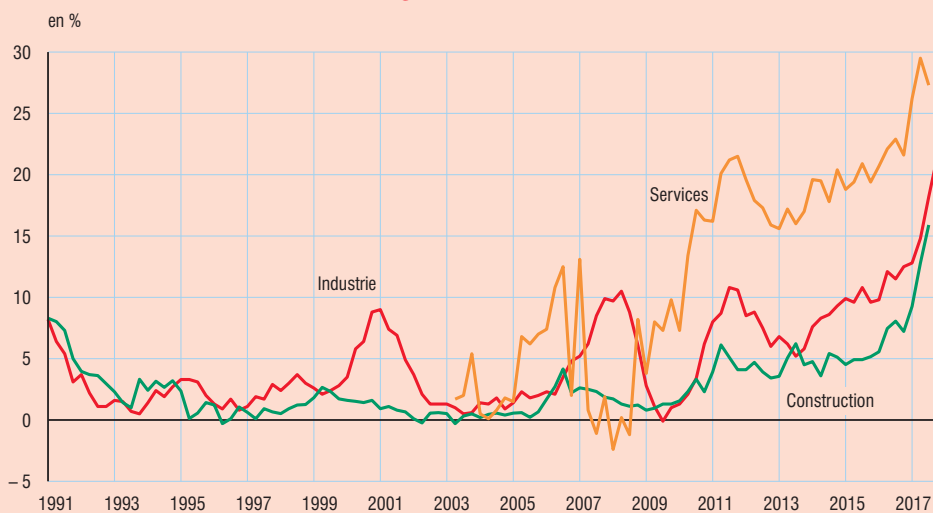
4. « Bund kalkuliert bis 2020 mit rund 94 Milliarden Euro Kosten », *Der Spiegel*, mai 2016.

Encadré (suite)

l'hypothèse de l'intégration de 400 000 réfugiés sur le marché du travail en quatre ans à raison de 100 000 par an d'ici 2021, les réfugiés contribueraient en moyenne à hauteur de 0,2 à 0,3 point à la croissance annuelle de la population active. Sachant que les migrants des autres pays (notamment d'Europe de l'Est) y contribuent déjà depuis 2010 à hauteur de + 0,5 point, la population active allemande continuerait d'augmenter au rythme d'environ 0,8 % par an, uniquement du fait de l'immigration.

Cette intégration est rendue possible par le contexte très favorable du marché du travail allemand : le taux de chômage au sens du BIT atteint 3,4 %, au plus bas depuis la réunification, et les entreprises interrogées dans les enquêtes de conjoncture n'ont jamais été aussi nombreuses à signaler des difficultés de recrutement (figure 6). L'arrivée des réfugiés constitue ainsi un choc d'offre positif pour l'économie allemande alors que les contraintes sur l'offre y sont précisément très élevées.

6. Les difficultés de recrutement atteignent des niveaux inédits dans tous les secteurs



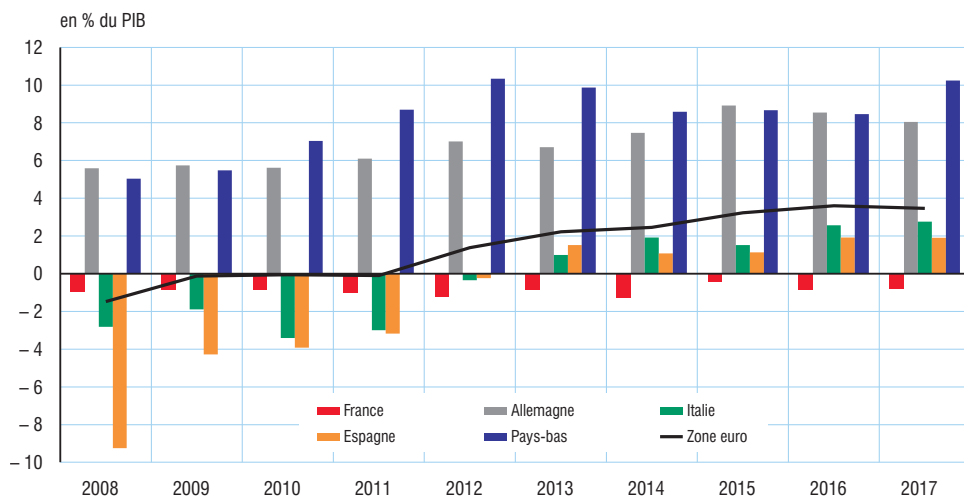
Lecture : 27,3 % des entreprises dans les services déclarent rencontrer des difficultés de recrutement (corrigées des variations saisonnières).

Source : Commission européenne.

L'excédent courant de la zone euro se maintient au plus haut depuis la création de la monnaie unique

En 2017, la balance commerciale de la zone euro comme sa balance courante sont largement excédentaires, reflète d'une épargne surabondante par rapport à l'investissement, notamment en Allemagne. L'excédent courant de la zone s'est progressivement rétabli après la crise de 2008-2009 et augmente fortement depuis 2012 grâce notamment à la réduction de la facture pétrolière. En 2017, il est au plus haut depuis la création de la monnaie unique, à 3,5 % du PIB de la zone, un niveau stable par rapport à 2016 (figure 11). L'excédent courant est massif en Allemagne (8,0 % du PIB) et aux Pays-Bas (10,2 %) mais également important en Italie (2,8 %) et en Espagne (1,9 %). La balance courante de la France reste quant à elle déficitaire, malgré la reprise du commerce mondial. Le solde courant français se réduit toutefois un peu en 2017 (- 0,8 % de PIB en 2017 après - 0,9 % en 2016). ■

11. La balance courante de la zone euro reste largement excédentaire



Source : Banque centrale européenne.

Pour en savoir plus

Berthier D., Monfort B., Stolaroff-Pepin A.-M., « En 2016, le taux d'ouverture de l'économie mondiale se redresserait enfin », *Note de conjoncture*, Insee, juin 2017.

Dortet-Bernadet V., « La moitié des entreprises signalent des barrières à l'embauche », *Insee Focus* n° 106, décembre 2017.

Giraud C.-J., Quevat B., « Pourquoi la croissance de l'Italie a-t-elle décroché depuis 2000 par rapport à la France ? », *Note de conjoncture*, Insee, juin 2017.

Guillet X., Lalande É., « Les cycles conjoncturels au sein de la zone euro convergent à nouveau », *Note de conjoncture*, Insee, mars 2017.

Khder M.-B., Rousset C., « Faut-il s'inquiéter de la hausse de l'endettement des entreprises en France ? », *Note de conjoncture*, Insee, décembre 2017.

Patier B., Virely B., « Le taux de marge des entreprises se rééquilibrerait à un niveau plus bas qu'avant crise », *Note de conjoncture*, Insee, décembre 2017.

Quevat B., Vignolles B., « Les relations entre inflation, salaires et chômage n'ont pas disparu », *Note de conjoncture*, Insee, mars 2018.

L'économie française progresse avec vigueur en 2017

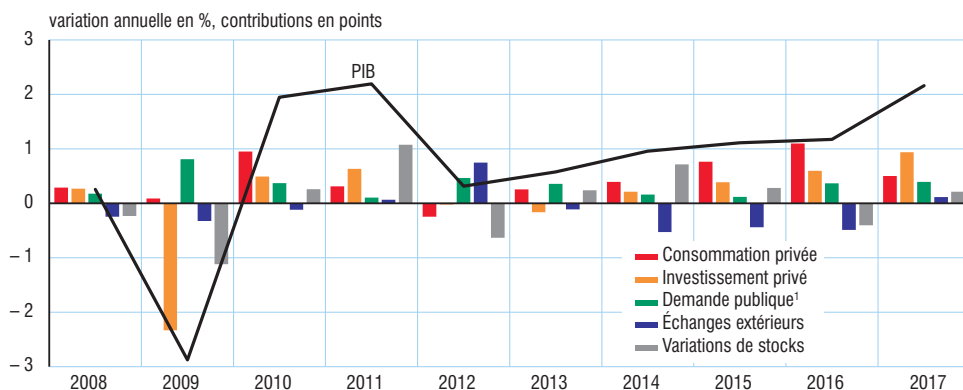
Nicolas Boudrot, Valentin Guilloton, Bruno Patier*

En 2017, l'économie française progresse de 2,2 % en volume après + 1,2 % en 2016. Il s'agit de la plus forte croissance depuis le rebond ponctuel de 2010-2011. Cependant, la demande intérieure hors stocks ralentit (contribution de + 1,8 point à la croissance du PIB en 2017 contre + 2,1 points en 2016), freinée par la consommation des ménages. Le ralentissement de la consommation des ménages (+ 1,0 % après + 2,1 %) provient en partie de celui de leur pouvoir d'achat (+ 1,3 % après + 1,8 %). Du côté de la demande publique, la consommation collective des administrations publiques décélère un peu (+ 0,5 % après + 0,7 %), mais leur investissement accélère (+ 1,4 % après + 0,2 % en 2016 et - 4,6 % en 2015).

Compensant ce ralentissement de la demande intérieure, le comportement de stockage des entreprises contribue positivement à la croissance de l'activité en 2017 (+ 0,2 point après - 0,4 point en 2016) tout comme, pour la première fois depuis 2012, le commerce extérieur (+ 0,1 point contre - 0,5 point en 2016) : en effet, les exportations sont particulièrement vigoureuses (+ 4,5 % après + 1,5 %), tandis que les importations accélèrent aussi, mais moins fortement (+ 4,0 % après + 3,0 %).

En 2017, l'activité progresse avec une vigueur inédite depuis 2011 : + 2,2 % après + 1,2 % en 2016 (figure 1). La valeur ajoutée progresse dans l'ensemble des branches (figure 2) sans exception, et tout particulièrement dans les services principalement marchands (+ 1,4 point de contribution). Dans l'agriculture et dans la construction, la valeur ajoutée rebondit et contribue positivement à la croissance.

1. Contribution des principaux agrégats à la croissance du PIB



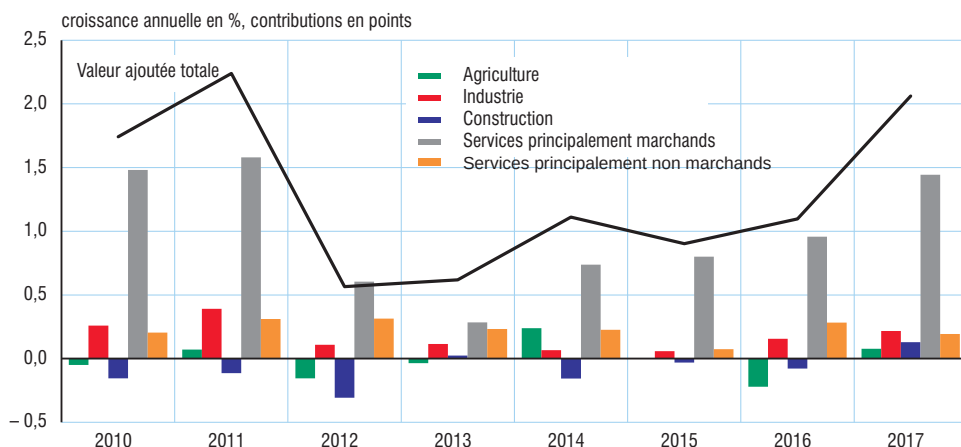
1. Y compris institutions sans but lucratif au service des ménages.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

* Nicolas Boudrot, Valentin Guilloton, Bruno Patier, Insee.

2. Contribution des principales branches à la croissance de la valeur ajoutée totale



Champ : France.

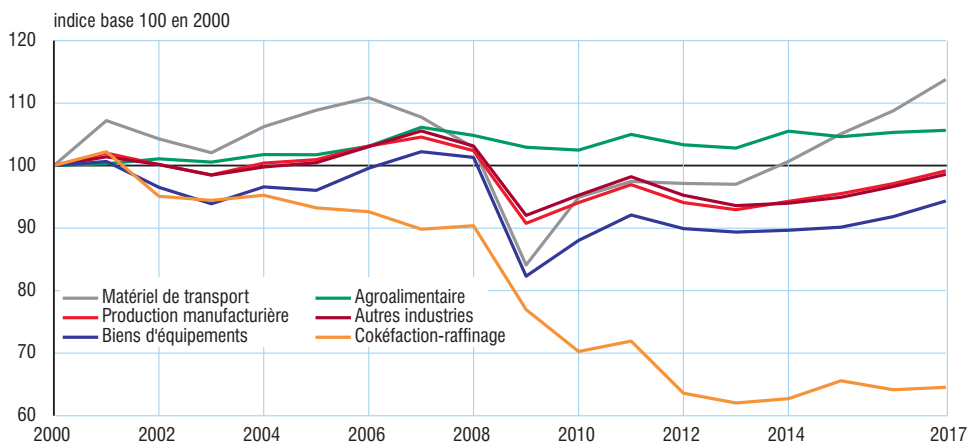
Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

La valeur ajoutée manufacturière accélère

Continuant sur sa lancée de 2016 (+ 1,7 % après + 1,3 % en 2015), la production manufacturière accélère en 2017 : + 2,1 % en volume (figure 3). Les consommations intermédiaires de la branche accélèrent quant à elles légèrement (+ 2,3 % après + 1,8 % en 2016), si bien que la valeur ajoutée de la branche manufacturière accélère un peu (+ 1,7 % après + 1,4 %).

L'accélération de la production manufacturière concerne quasiment toutes les branches : la cokéfaction-raffinage rebondit après les grèves du printemps 2016 (+ 0,6 % après - 2,2 %) ; la production de matériel de transport accentue sa progression (+ 4,6 % après + 3,5 %), tout comme celle de biens d'équipement (+ 2,7 % après + 1,9 %). La production des « autres industries » accélère légèrement également (+ 2,0 % après + 1,8 %). Seule la production agro-alimentaire ralentit quelque peu (+ 0,3 % après + 0,7 %). Au total, la valeur ajoutée de la branche manufacturière contribue à hauteur de + 0,2 point à la croissance du PIB en 2017.

3. Évolution de la production manufacturière par branche en volume



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

L'activité accélère nettement dans les services marchands

La production de services marchands accélère en 2017 (+ 3,0 % après + 1,9 % en 2016). Comme les consommations intermédiaires de la branche accélèrent encore davantage (+ 3,7 % après + 2,1 %), le dynamisme de la valeur ajoutée de la branche est un peu moindre (+ 2,6 % après + 1,7 %), contribuant à hauteur de + 1,4 point à la croissance du PIB en 2017 (après + 0,9 point en 2016).

L'accélération de la production de services marchands est due à l'ensemble des branches : commerce (+ 2,7 % après + 1,6 % en 2016), activités financières (+ 0,0 % après - 1,5 %), services aux entreprises (+ 4,4 % après + 2,9 %), services de transport (+ 4,0 % après + 3,1 % en 2016), hébergement-restauration (+ 4,3 % après + 3,1 %), information-communication (+ 5,3 % après + 4,3 %) et logement (+ 1,0 % contre + 0,4 %).

La production de services non marchands ralentit légèrement en 2017 (+ 1,0 % après + 1,3 %), tout comme la valeur ajoutée de cette branche (+ 0,9 % après + 1,3 %), qui contribue un peu moins à la croissance du PIB qu'en 2016 (+ 0,2 point après + 0,3 point).

L'activité dans la construction accélère, l'activité agricole rebondit

Après s'être stabilisée en 2016, la production dans la construction accélère franchement (+ 3,4 % après + 0,2 %). La valeur ajoutée de la branche rebondit nettement (+ 2,4 % après - 1,4 %) et contribue pour 0,1 point à la croissance du PIB.

Enfin, la production agricole retrouve le chemin de la croissance en volume (+ 2,2 % après - 5,4 %), notamment celle des cultures végétales, en contrecoup des récoltes historiquement mauvaises de l'été 2016. La valeur ajoutée de la branche agricole rebondit encore davantage (+ 4,8 % après - 12,3 %), contribuant pour + 0,1 point à la croissance du PIB en 2017.

Les échanges extérieurs contribuent positivement à la croissance pour la première fois depuis 2012

Les exportations françaises accélèrent vigoureusement, dans le sillage de la demande mondiale

Le commerce mondial de biens reprend avec vigueur en 2017 (+ 5,2 % après + 2,0 %, soit sa plus forte croissance depuis 2011). Dans son sillage, la demande mondiale adressée à la France accélère également (+ 5,0 % après + 3,1 % en 2016), mais la reprise est un peu moins dynamique du fait de l'orientation géographique des exportations françaises.

La demande mondiale adressée à la France n'est pas trop entamée par le léger ralentissement des importations des pays de la zone euro (contribution de + 2,3 points après + 2,5 points en 2016), malgré la stabilité de celles de l'Allemagne, de l'Italie et de l'Espagne (+ 0,4 point en 2017 et 2016). Les importations des autres économies avancées contribuent pour + 1,5 point à la demande mondiale adressée à la France. Par ailleurs, les importations des économies émergentes contribuent aussi positivement (+ 1,1 point après - 0,5 point en 2016).

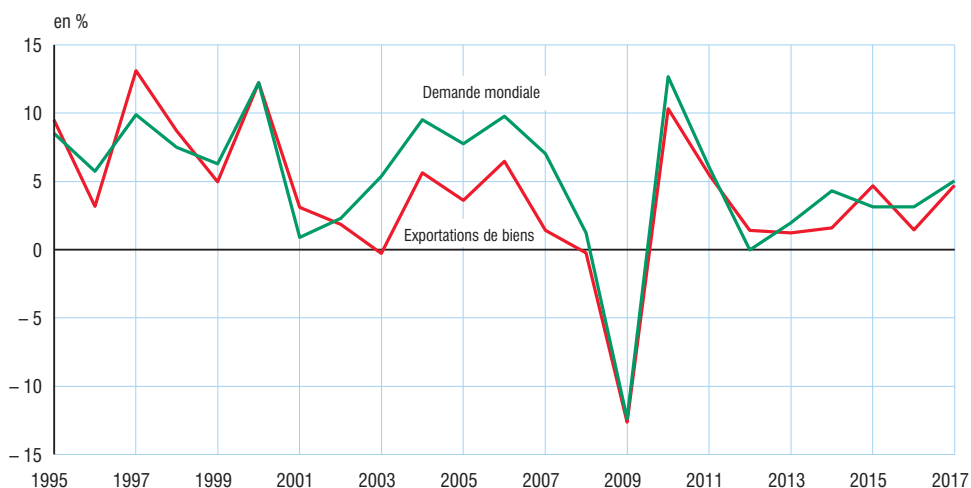
Les exportations de biens manufacturés accélèrent

En 2017, les exportations totales progressent vigoureusement (+ 4,5 % après + 1,5 %) du fait notamment des exportations de biens manufacturés (+ 4,7 % en volume après + 1,9 %), qui représentent plus des deux tiers des ventes de biens et services. Dans le sillage de la production domestique, les ventes de produits raffinés rebondissent (+ 4,0 % après - 8,4 %). Les exportations des autres produits manufacturés reprennent également, et celles de matériel de transport poursuivent leur forte croissance (+ 5,3 % après + 6,0 %). Encore affectées par les mauvaises récoltes céréalières de l'été 2016, les ventes de produits agricoles continuent de se replier (- 3,4 % après - 2,9 %) malgré le rebond de la production. Par ailleurs, les exportations

d'énergie, eau, déchets rebondissent franchement (+ 18,7 % après - 12,1 % à la suite des arrêts pour maintenance de plusieurs centrales nucléaires). Au total, les exportations de biens accélèrent (+ 4,7 % après + 1,5 %), à un rythme proche de la demande adressée à la France, qui stabilise ainsi ses parts sur ses marchés (figure 4).

Les exportations de tourisme, c'est-à-dire les achats des touristes étrangers en France, augmentent pour la première fois depuis 2014 (+ 8,2 % après - 5,9 %), en raison de la reprise de la fréquentation étrangère : leur contribution aux exportations totales est de + 0,6 point après - 0,5 point (encadré 1). Hors tourisme, les exportations de services ralentissent (+ 2,6 % après + 4,2 %) : l'ensemble des produits est concerné, à l'exception des services de transport dont les exportations rebondissent franchement (+ 8,0 % après - 0,5 %). Les ventes de services contribuent pour + 0,6 point à la croissance des exportations totales (après + 0,9 point en 2016).

4. Évolution des exportations françaises et de la demande mondiale de biens en volume



Sources : DG Trésor, Insee.

Encadré 1

Le retour des touristes en 2017 a contribué pour 0,2 point à la croissance française

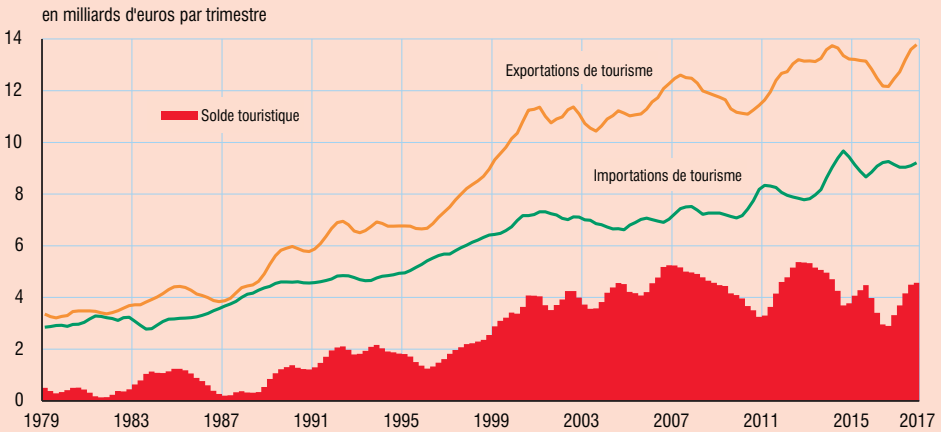
Mikael Beatriz*

À la suite des attentats ayant touché la France en 2015 et 2016, le solde touristique, défini comme la différence entre les dépenses des ménages non résidents en France et celles à l'étranger des ménages résidents, s'est fortement replié (figure 1). En 2016, il a ainsi diminué de plus de 25 %, ce qui a coûté 0,2 point à la croissance française. Depuis, il s'est nettement redressé, retrouvant en 2017 son niveau de 2014,

et contribuant ainsi pour 0,2 point à la croissance du PIB en 2017. D'une part, les exportations de tourisme en volume, c'est-à-dire les dépenses des ménages non résidents sur le territoire français, ont progressé de 8,2 % en 2017 (après - 5,9 % en 2016) ; d'autre part, les importations de tourisme, c'est-à-dire les dépenses effectuées à l'étranger par les ménages résidents, ont légèrement reculé (- 0,8 % après + 3,3 % en 2016).

* Mikael Beatriz, Insee.

1. Solde touristique de la France



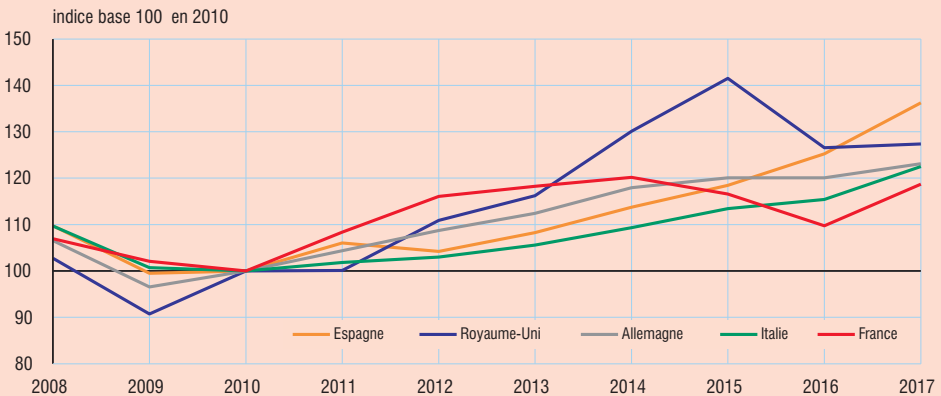
Source : Insee.

La progression du tourisme en France a retrouvé un rythme proche de celui de ses voisins européens

Alors que le repli touristique des deux dernières années était une singularité en Europe, la croissance des exportations de tourisme en France en 2017 est supérieure à celle de la plupart des autres pays européens (figure 2).

Selon les chiffres de la balance des paiements¹, les exportations ont ainsi progressé, en termes réels, de 6,1 % en Italie et 2,5 % en Allemagne. Les exportations de tourisme de l'Espagne sont restées particulièrement dynamiques (+ 8,8 % après + 5,7 % en 2016), portées par le tourisme balnéaire et continuent à bénéficier d'un report de touristes au détriment de certains pays méditerranéens.

2. Exportations de tourisme (en termes réels)



Note : les séries dans la balance des paiements sont en valeur, on les déflate par l'indice de prix à la consommation de chacun des pays.

Source : Eurostat (balance des transactions courantes - exportations de services de voyages).

1. La balance des paiements (BdP) retrace sous une forme comptable l'ensemble des flux d'actifs réels, financiers et monétaires entre les résidents d'une économie et les non-résidents au cours d'une période déterminée. Elle est la source principale d'information utilisée par la comptabilité nationale pour évaluer ces transactions. Pour des comparaisons internationales, les chiffres de la BdP ont l'avantage d'être disponibles pour un plus grand nombre de pays.

Encadré 1 (suite)

À l'inverse, le Royaume-Uni se distingue avec une croissance de ses exportations de tourisme de seulement 0,6 % en 2017, soit une quasi-absence de rebond après le repli de 10,5 % constaté en 2016 succédant à plusieurs années de forte croissance. Malgré la dépréciation de la livre à la suite du vote en faveur du « Brexit » de juin 2016, le Royaume-Uni n'attire pas davantage de touristes. En termes réels, les exportations de tourisme n'ont, en 2017, toujours pas rattrapé leur niveau de 2014. En particulier, les touristes n'ont pas privilégié le Royaume-Uni à la France comme destination touristique.

Les régions Île-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur ont le plus contribué au retour des touristes

La fréquentation touristique et notamment le nombre de nuitées dans les établissements d'hébergement témoignent du retour des touristes en France. Alors que le nombre de nuitées des non-résidents avait baissé en 2016 par rapport à 2015 (- 4,2 millions dans les hôtels français, - 0,4 million dans les campings et - 2,2 millions dans les autres hébergements collectifs touristiques), il a fortement augmenté en 2017. En effet, les étrangers ont passé 6,1 millions de nuits de plus en 2017 qu'en 2016 dans les hôtels français (soit une progression de 8,8 %), 1,6 million dans les campings et 0,6 million dans les autres hébergements. Les régions Île-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca) sont les principales contributrices à cette forte hausse (figure 3).

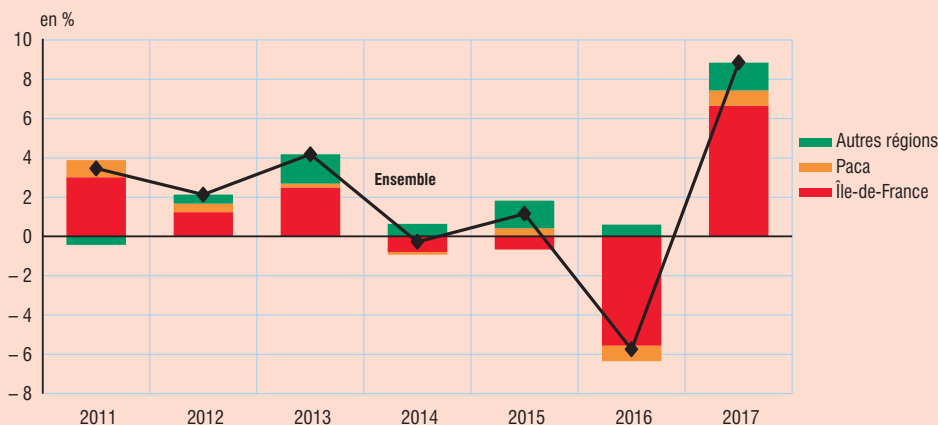
Particulièrement touchées par les attentats de novembre 2015 à Paris et de juillet 2016 à Nice, ces régions avaient vu la fréquentation des hôtels fortement chuter (- 10,8 % de nuitées en moins en 2016 en Île-de-France, - 6,4 % en Paca). La fréquentation des hôtels dans ces deux régions a fortement rebondi en 2017, contribuant respectivement pour + 6,7 points et + 0,8 point à la croissance des nuitées étrangères dans l'hôtellerie française.

Les Britanniques continuent d'éviter la France en 2017, comme en 2016

Alors qu'en 2016 toutes les nationalités avaient moins fréquenté les établissements français, presque toutes sont venues plus nombreuses en 2017 (figure 4). Ainsi, les Espagnols ont passé 0,5 million de nuitées de plus en 2017 qu'en 2016. Le même constat peut être fait pour les touristes non européens. En effet, le nombre de nuitées progresse de 1,2 million pour les Américains et de 0,5 million pour les Chinois. Encore une fois, les Britanniques se distinguent avec une baisse de leur fréquentation pour la deuxième année consécutive (- 0,3 million de nuitées en 2017 après - 0,6 million en 2016), contribuant négativement à l'évolution du nombre de nuitées étrangères dans l'hôtellerie en France.

Cette baisse de la fréquentation britannique pourrait être le signe d'une désaffection ou d'une moindre attractivité de la France. En effet, compte tenu de la baisse de leur pouvoir d'achat en 2017 du fait de la dépréciation de leur monnaie, les Britanniques auraient pu

3. Variation du nombre de nuitées étrangères dans l'hôtellerie par régions

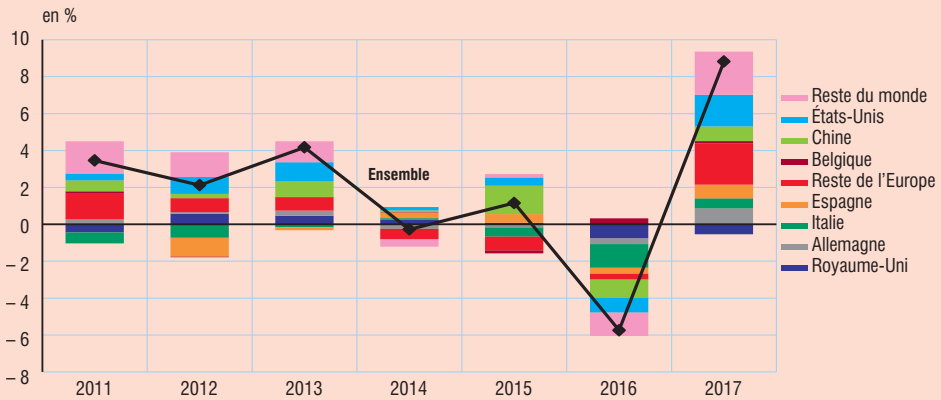


Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquête de fréquentation dans l'hôtellerie.

Encadré 1 (suite)

4. Variation du nombre de nuitées étrangères dans l'hôtellerie par provenance



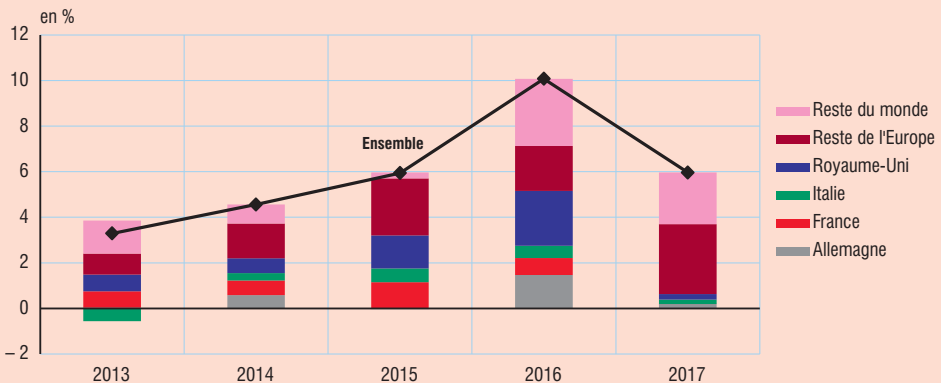
Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquête de fréquentation dans l'hôtellerie.

choisir des destinations moins coûteuses que la France. Or, bien qu'un tel mécanisme de substitution soit difficile à identifier, plusieurs éléments indiquent que la baisse du tourisme britannique n'est pas spécifique à la France. D'une part, les importations du Royaume-Uni de services de voyages sont en baisse pour la deuxième année consécutive (- 4,7 % en 2016 et - 6,9 % en 2017, en termes réels), signe soit que

les dépenses moyennes des touristes à l'étranger sont en baisse, soit qu'ils se déplacent moins. D'autre part, parmi nos voisins, seule l'Espagne a vu ses exportations de tourisme être un peu plus dynamiques qu'en France. Or, la contribution des résidents du Royaume-Uni à l'évolution du nombre de nuitées de touristes étrangers en Espagne n'a été que de + 0,2 point en 2017 alors qu'elle était de + 2,4 points en 2016 (figure 5).

5. Variation du nombre de nuitées étrangères en Espagne par provenance



Source : INE.

Pour en savoir plus

Gidrol J.-C., Gitton F.-P., « Les hébergements collectifs touristiques en 2017 », *Insee Première* n° 1693, avril 2018.

« En 2017, le tourisme ne pèserait plus sur la croissance française après avoir coûté 0,2 point en 2016 », *Note de Conjoncture*, Insee, juin 2017.

Les importations accélèrent aussi

Les importations de biens et services (y compris tourisme) accélèrent elles aussi en 2017 (+ 4,0 % en volume après + 3,0 %), mais dans des proportions moindres que les exportations. Les importations de produits manufacturés accélèrent dans la même mesure (+ 5,2 % en volume après + 4,2 %). Le maintien de ce dynamisme s'explique en particulier par les achats de matériel de transport qui continuent de progresser vivement (+ 9,3 % après + 10,5 %) et contribuent pour + 1,2 point à la hausse des importations de produits manufacturés. Les achats des autres produits manufacturés y contribuent aussi, hormis ceux de produits raffinés qui se replient de nouveau (- 2,8 % après - 2,0 %). Les importations en énergie, eau, déchets rebondissent (+ 7,1 % après - 3,3 %), tandis que celles de produits agricoles ralentissent fortement (+ 1,6 % après + 6,8 %) en contrecoup de la forte hausse des importations en 2016, année marquée par de mauvaises récoltes. Au total, les achats de biens accélèrent en volume (+ 5,2 % après + 3,7 %), contribuant pour + 3,9 points à la croissance de l'ensemble des importations.

Les importations de services hors tourisme ralentissent (+ 0,8 % après + 1,7 %) et contribuent à hauteur de + 0,2 point au dynamisme des importations totales. Les dépenses de tourisme des ménages français reculent quant à elles (- 0,8 % après + 3,3 %).

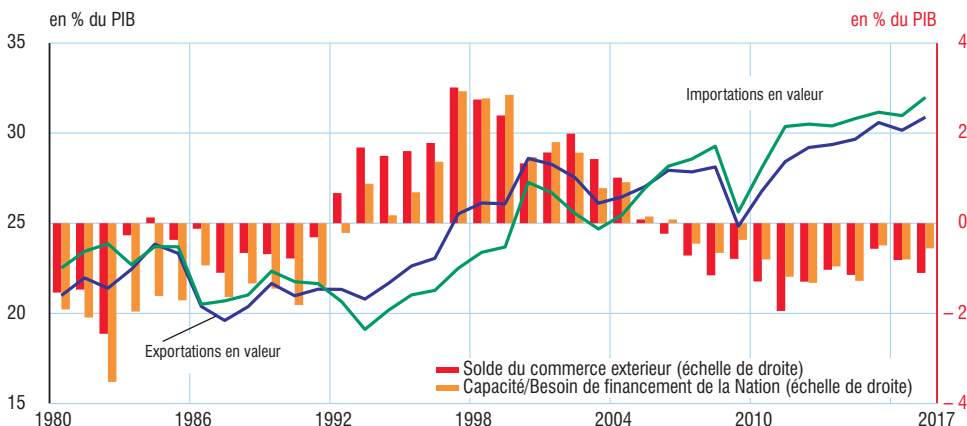
Au total, sur l'ensemble de l'année 2017, et pour la première fois depuis 2012, les échanges extérieurs contribuent positivement à la croissance (+ 0,1 point). Les contrecoups aux facteurs négatifs de 2016, (mauvaises récoltes agricoles, difficultés rencontrées par le parc nucléaire, désaffection des touristes à la suite des attentats), n'y sont pas étrangers. Les échanges de biens manufacturés contribuent quant à eux pour - 0,2 point, et les services hors tourisme pour + 0,7 point.

Le besoin de financement de la France diminue un peu

Les exportations en valeur croissent en revanche moins rapidement (+ 5,3 %) que les importations (+ 6,2 %) du fait principalement du renchérissement du prix du pétrole. Par conséquent, le solde des échanges extérieurs en valeur se dégrade de 7,0 milliards d'euros et reste largement déficitaire : - 25,3 milliards d'euros (figure 5).

Avec la remontée des cours du pétrole, le déficit énergétique (y compris produits raffinés) se creuse à nouveau après quatre années de résorption et s'établit à - 36,1 milliards d'euros en 2017. Hors énergie, le solde des autres biens et services s'élève à + 10,8 milliards en 2017.

5. Solde extérieur



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

Ainsi, la balance commerciale en produits manufacturés hors carburants se détériore et atteint – 21,8 milliards d’euros après – 16,2 milliards en 2016, la dégradation concernant tous les types de produits. Le solde en valeur des échanges de services (hors tourisme) s’améliore (– 1,5 milliard d’euros après – 2,4 milliards) et le solde touristique est au plus haut depuis 2013 (+ 17,0 milliards d’euros après + 12,5 milliards). Enfin, le solde en produits agricoles diminue encore : 0,0 milliard d’euros après + 0,8 milliard d’euros. C’est la première fois depuis la fin des années 1970 que la France ne dégagne pas d’excédent agricole.

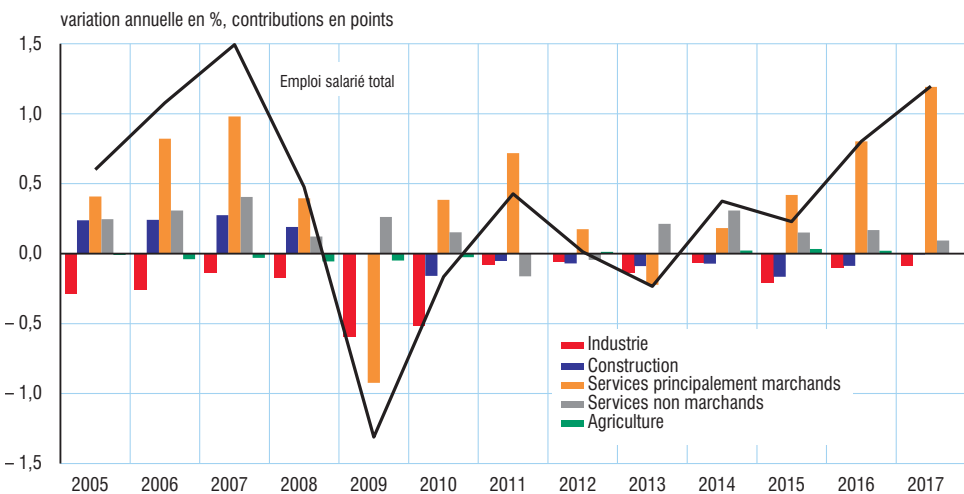
Par ailleurs, le solde des revenus de la propriété s’améliore sensiblement (+ 32,4 milliards d’euros après + 22,8 milliards) : les revenus versés au reste du monde reculent de 14,1 milliards d’euros tandis que les revenus reçus ne se contractent que de 4,5 milliards. Au total, le besoin de financement de la France s’améliore de 5,1 milliards d’euros, et représente 0,6 point du PIB en 2017, après 0,8 point en 2016.

L’emploi total progresse solidement

L’emploi salarié marchand accélère

En 2017, l’emploi salarié total progresse en moyenne annuelle de + 1,2 % après + 0,8 % (figure 6). Dans les branches marchandes non agricoles, l’emploi salarié accélère nettement en moyenne annuelle : + 259 000 (soit + 1,6 %), après + 146 000 en 2016 (soit + 0,9 %)¹. Cette amélioration provient de l’accélération de l’activité économique. Après l’enrichissement de la croissance en emploi en 2016 via des politiques d’abaissement du coût du travail (crédit impôt pour la compétitivité en l’emploi – CICE – et pacte de responsabilité et de solidarité – PRS), les gains de productivité dégagés par les branches marchandes non agricoles progressent en 2017 un peu plus vite qu’en 2016 (+ 0,7 % après + 0,4 %) (figure 7). L’emploi non marchand ralentit (+ 0,3 % après + 0,5 %), sous l’effet de la baisse des contrats aidés au second semestre. En tenant compte des emplois agricoles, et

6. Évolution de l’emploi salarié total

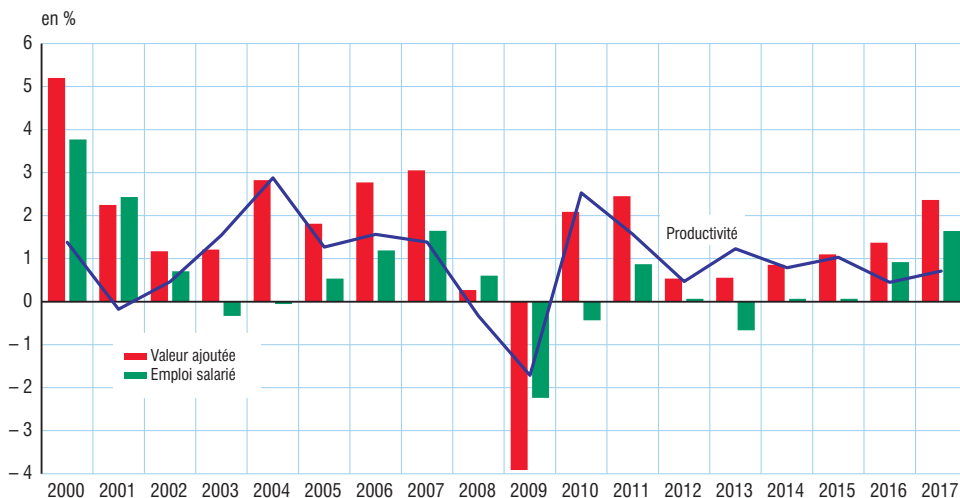


Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

1. L’emploi calculé et publié au sens de la comptabilité nationale diffère de l’emploi estimé directement auprès des secteurs d’activité, principalement en raison de différences de périodes considérées : le premier est calculé en moyenne trimestrielle (ou annuelle), alors que le second est estimé en fin de période (fin de trimestre ou fin d’année).

7. Évolution de la productivité, de la valeur ajoutée et de l'emploi dans les branches marchandes non agricoles



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

de l'emploi non salarié, l'emploi total accélère aussi nettement : + 294 000 créations nettes d'emplois après + 196 000.

L'accélération de l'emploi marchand provient essentiellement des services marchands (+ 281 000 emplois après + 192 000 en 2016), notamment dans l'intérim. Dans la construction, les destructions d'emplois sont nettement moins nombreuses en 2017 qu'en 2016 (- 1 500 après - 21 000) tandis qu'elles se poursuivent au même rythme dans l'industrie (- 21 000 emplois en 2017 après - 25 000 en 2016).

Le chômage diminue en 2017

En moyenne annuelle en 2017, le taux de chômage au sens du BIT diminue pour atteindre 9,4 % de la population active française, après 10,1 % en 2016. Le taux de chômage des femmes recule (9,3 % en 2017, après 9,9 % en 2016) et celui des hommes encore davantage, tout en restant légèrement plus élevé (9,5 % après 10,2 % en 2016) : cet écart de niveau s'explique principalement par la différence de situation de l'emploi entre l'industrie et la construction d'une part, secteurs employant majoritairement des hommes, et le tertiaire d'autre part, employant plus de femmes.

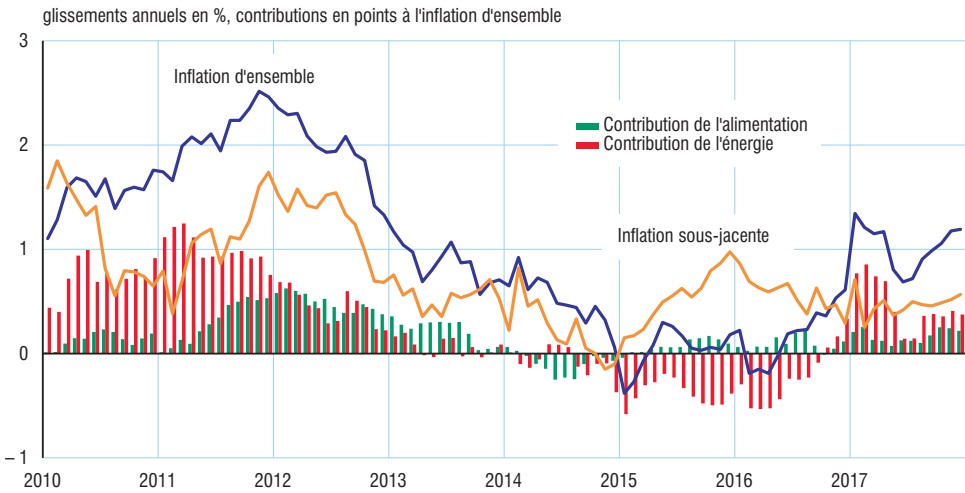
Le pouvoir d'achat ralentit

L'inflation augmente mais reste modérée

En moyenne annuelle, l'inflation² remonte en 2017 (+ 1,0 % après + 0,2 % en 2016) : en particulier, les prix de l'énergie augmentent (contribution à l'inflation d'ensemble de + 0,6 point après - 0,2 point ; *figure 8*). Quant à l'inflation sous-jacente, c'est-à-dire hors énergie et alimentation, elle reste stable et modérée en 2017 (+ 0,6 % comme en 2016) : d'une part, la hausse des

2. L'indice des prix à la consommation commenté ici diffère du déflateur de la consommation qui est utilisé pour le calcul du pouvoir d'achat, principalement à cause de différences de champs couverts, sur les produits financiers notamment.

8. Inflation d'ensemble et inflation sous-jacente



Champ : France.

Lecture : en décembre 2017, l'inflation d'ensemble s'est élevée à + 1,2 %, dont 0,2 point de pourcentage dû à la hausse des prix des produits alimentaires et 0,4 point à la hausse des prix de l'énergie. L'inflation sous-jacente s'est élevée à + 0,6 %.

Source : Insee.

prix des services reste limitée par le relèvement modéré des loyers, indexés sur l'inflation passée, et par les hausses contenues des salaires ; d'autre part, dans le secteur manufacturier, le niveau encore élevé du chômage continue de limiter les pressions inflationnistes, et la baisse passée des prix des matières premières continue de se diffuser.

Le salaire moyen par tête accélère en 2017

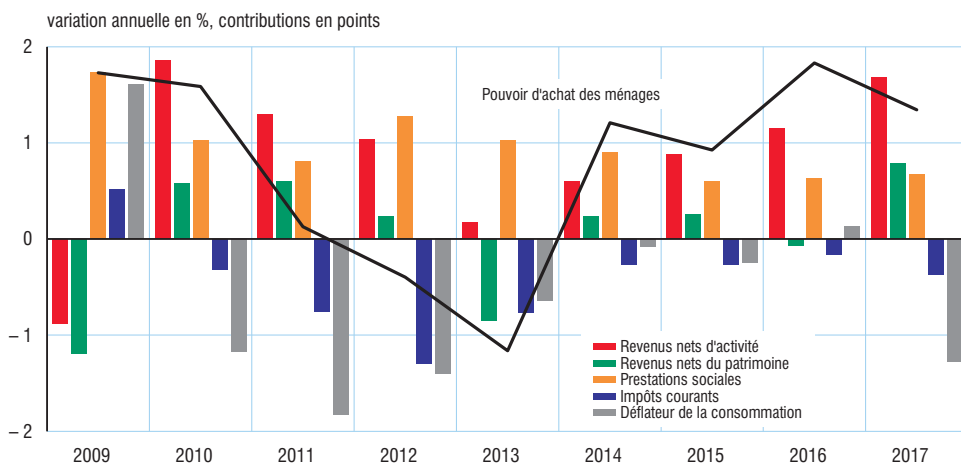
En 2017, le salaire moyen par tête (SMPT) des branches marchandes non agricoles augmente un peu plus que les années précédentes : + 1,8 % après + 1,2 % en 2016. Mais, en tenant compte de la légère accélération des prix de la consommation, il ralentit en termes réels : + 0,6 % après + 1,3 %. Dans les administrations publiques, le salaire nominal par tête accélère du fait des mesures de revalorisation salariale : + 2,2 %, après + 0,6 % en 2016. En termes réels, il accélère à peine (+ 0,9 % après + 0,8 % en 2016).

Le revenu disponible brut des ménages accélère

En 2017, le revenu disponible brut des ménages accélère en termes nominaux : + 2,6 % après + 1,7 % (encadré 2). D'une part, les revenus nets d'activité, qui sont sa principale composante, gagnent en dynamisme (+ 2,7 % après + 1,7 % ; figure 9) : les revenus nets salariaux accélèrent (+ 3,0 % après + 1,8 %), avec la progression de l'emploi et des salaires. D'autre part, l'excédent brut d'exploitation des ménages purs³ est très dynamique (+ 3,7 % après + 1,9 %), porté par la poursuite de la baisse du taux moyen sur les crédits immobiliers souscrits par les ménages, qui réduit le coût de leurs consommations intermédiaires. Le revenu mixte des entrepreneurs individuels quant à lui se stabilise (+ 0,1 %, après + 0,5 % en 2016).

3. L'excédent brut d'exploitation des ménages purs correspond à la production de services de logement, déduction faite des consommations intermédiaires nécessaires à cette production (notamment les services financiers liés aux emprunts) et des impôts (taxe foncière). La production correspond aux loyers que les particuliers propriétaires du logement perçoivent de leurs locataires ou pourraient percevoir s'ils mettaient leur bien en location.

9. Contributions à l'évolution du pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

Les prestations sociales en espèces reçues par les ménages accélèrent à peine en termes nominaux (+ 1,9 % après + 1,8 %), sous l'effet des prestations de sécurité sociale (+ 1,8 % après + 1,6 %) et des « autres prestations » (+ 1,7 % après + 1,4 %), en particulier des remboursements de mutuelles. Les prestations d'assistance sociale, bien qu'en décélération (+ 3,3 % après + 4,2 %), restent dynamiques du fait de la montée en charge de la prime d'activité.

Le solde des revenus de la propriété rebondit après deux années consécutives de baisse (+ 4,9 % contre - 5,2 % en 2016), en raison notamment de la hausse des revenus des contrats d'assurance-vie : les rendements des contrats investis en unités de compte progressent fortement tandis que les rendements des contrats investis en euros diminuent moins qu'en 2016.

Les impôts sur le revenu et le patrimoine accélèrent : + 2,3 % après + 1,0 % en 2016, soit une évolution légèrement inférieure à celle des revenus sur lesquels ils sont assis, en raison notamment des baisses d'impôts sur le revenu pour les ménages modestes.

Encadré 2

Du pouvoir d'achat du revenu disponible au pouvoir d'achat du revenu « arbitrage » par unité de consommation

Sylvain Billot, Alexandre Bourgeois*

Le terme de pouvoir d'achat est largement utilisé, mais peut recouvrir des acceptions très différentes : le cadre global et cohérent de la comptabilité nationale fournit une définition précise, sur des bases harmonisées au plan international.

Il retient le pouvoir d'achat du revenu disponible brut de l'ensemble des ménages (ou revenu réel disponible). Le revenu disponible brut s'entend comme la part du revenu qui reste à la disposition des ménages pour la consommation et l'épargne,

* Sylvain Billot, Alexandre Bourgeois, Insee.

Encadré 2 (suite)

une fois déduits les prélèvements sociaux et fiscaux¹. L'évolution du pouvoir d'achat du revenu disponible brut rapporte l'évolution du revenu disponible brut à celle du prix de la dépense de consommation des ménages (quand bien même le revenu disponible brut peut aussi servir à financer des dépenses d'investissement dont le prix n'évolue pas nécessairement en phase avec celui de la dépense de consommation).

Toutefois, cette mesure macroéconomique peut différer de la perception qu'ont les ménages de l'évolution de leur niveau de vie. Ceux-ci peuvent notamment appréhender leur pouvoir d'achat sur un champ plus étroit, en considérant qu'ils ont en réalité peu de prise face à certaines de leurs dépenses de consommation, qui de toute façon doivent être payées : ils se focalisent alors sur les marges de manœuvre disponibles pour effectuer librement des choix de consommation et d'épargne. Pour mieux appréhender cette perception du pouvoir d'achat, on examine l'évolution du revenu réel dit « arbitrage », c'est-à-dire celle du revenu disponible une fois déduit un ensemble de dépenses de consommation dites « pré-engagées ».

Un poids tendanciellement croissant des dépenses « pré-engagées » dans le budget des ménages

Les dépenses pré-engagées sont celles réalisées dans le cadre d'un contrat difficilement renégociable à court terme. Cette approche complémentaire, présentée en particulier dans l'édition 2007 de *L'économie française* sous l'appellation de dépenses « contraintes », a été reprise, affinée et préconisée par la commission « Mesure du pouvoir d'achat des ménages », dans son rapport, remis en février 2008 au ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi. Ces dépenses sont définies comme suit :

– les dépenses liées au logement (y compris les loyers imputés²), ainsi que celles relatives à l'eau, au gaz, à l'électricité et aux autres combustibles utilisés dans les habitations ;

– les services de télécommunications ;
– les frais de cantines ;
– les services de télévision (redevance télévisuelle, abonnements à des chaînes payantes) ;
– les assurances (hors assurance-vie) ;
– les services financiers (y compris les services d'intermédiation financière indirectement mesurés – Sifim³).

La part des dépenses pré-engagées représente une fraction croissante du budget des ménages : elle est passée de 12,4 % de leur revenu disponible en 1959 à 29,4 % en 2017, soit une hausse de près de 17 points en cinquante-huit ans (*figure 1*).

Les dépenses liées au logement expliquent plus des trois quarts de cette hausse : leur part dans le revenu des ménages grimpe de 9,3 % en 1959 à 22,8 % en 2017. La part des assurances et des services financiers (y compris Sifim) est plus réduite. Elle a d'abord augmenté, passant de 1,9 % en 1959 à 6,2 % en 1989, avant de revenir à 3,5 % en 2017 en raison de la montée de la concurrence entre établissements bancaires et de la baisse des taux d'intérêt, qui s'est accompagnée d'un resserrement des marges bancaires sur les dépôts et crédits. Pour leur part, les dépenses de télévision et de télécommunications sont passées de 0,5 % en 1959 à 2,2 % en 1999, puis ont nettement progressé au cours de la première moitié des années 2000, pour s'établir à 3,0 % en 2005 avant de revenir à 2,2 % en 2017 du fait principalement de la baisse des prix des services de télécommunication.

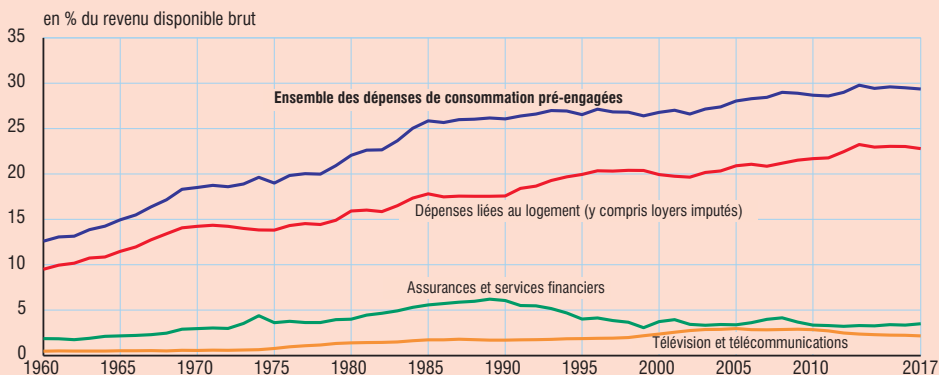
L'alourdissement des dépenses pré-engagées, notamment à partir de 2003, a pu entretenir chez les ménages le sentiment d'un certain appauvrissement, confortant la perception d'un décalage avec la mesure effective du pouvoir d'achat. Toutefois, il faut garder à l'esprit que, sur le long terme, cette montée en puissance s'est accompagnée d'une diminution du poids des biens de première nécessité (alimentaire et habillement)

1. Le revenu disponible brut comprend les revenus d'activité (salaires et traitements bruts des ménages, augmentés des bénéfices des entrepreneurs individuels), les revenus du patrimoine hors plus-values latentes ou réalisées (dividendes, intérêts, etc.), les transferts (notamment les indemnités d'assurance nettes des primes) et les prestations sociales (pensions de retraite, indemnités de chômage, allocations familiales, minima sociaux, etc.). Le revenu disponible brut est diminué des impôts sur le revenu et le patrimoine et cotisations sociales versés. Les quatre principaux impôts directs pris en compte sont : l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la contribution sociale généralisée (CSG) et la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS). En revanche, les droits de succession ne figurent pas dans ce décompte.

2. La comptabilité nationale considère que les ménages propriétaires occupant leur logement se versent un loyer, dit « imputé », évalué en référence aux prix pratiqués sur le marché du parc privé. Ce loyer vient rehausser à la fois le niveau de leur revenu disponible et celui de leurs dépenses de consommation.

3. Les Sifim correspondent à la marge réalisée par les banques sur les rémunérations des dépôts et des crédits.

1. Dépenses de consommation des ménages pré-engagées à prix courants



Note : les dépenses d'assurances et services financiers ne comprennent pas les dépenses liées à l'assurance-vie.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

dans leur budget, compte tenu de l'élévation générale du niveau de vie.

Pouvoirs d'achat du revenu disponible et du revenu « arbitral » par unité de consommation décélèrent en 2017

De la même manière qu'on calcule un pouvoir d'achat des ménages à partir de leur revenu disponible, on peut définir un pouvoir d'achat du revenu dit « arbitral ». Ce dernier rapporte l'évolution du revenu disponible après paiement des dépenses pré-engagées à celle du prix de la dépense de consommation non pré-engagée.

Revenu disponible et revenu arbitral sont des grandeurs macroéconomiques. Pour les rapprocher d'une notion plus individuelle du pouvoir d'achat, il faut rapporter leur progression à la croissance démographique : compte tenu de la croissance de la population, la croissance du pouvoir d'achat par tête est amortie. La croissance du pouvoir d'achat par ménage l'est plus encore, parce que la progression du nombre de ménages est tendanciellement plus rapide que celle de la population (en raison du vieillissement de la population et de la tendance

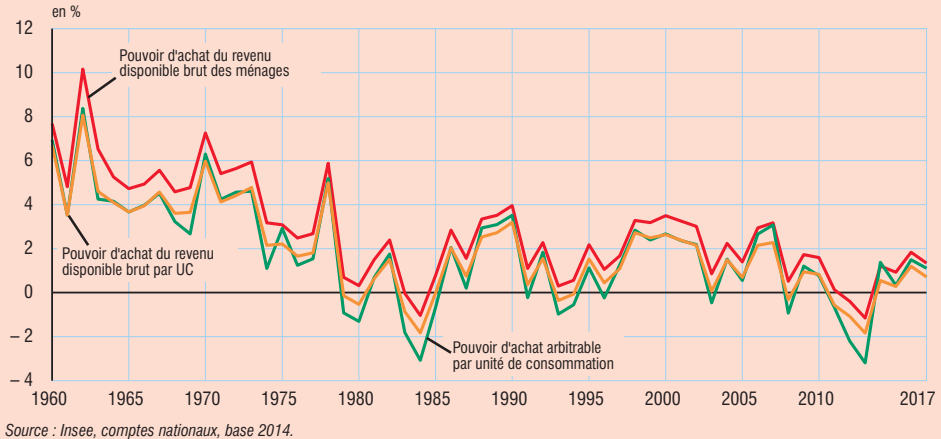
à la décohabitation). En définitive, la meilleure mesure de la progression moyenne du pouvoir d'achat d'un point de vue individuel consiste à calculer la croissance du pouvoir d'achat par unité de consommation, pour tenir compte de l'évolution non seulement du nombre, mais aussi de la composition des ménages⁴.

Sur longue période, les évolutions conjoncturelles du pouvoir d'achat du revenu disponible et du pouvoir d'achat du revenu arbitral par unité de consommation sont très proches. Néanmoins, depuis 1974, les gains de pouvoir d'achat arbitral par unité de consommation sont légèrement inférieurs en raison du poids croissant des dépenses pré-engagées dans le budget des ménages : en moyenne, entre 1974 et 2017, ils s'établissent à + 0,9 % l'an contre + 1,0 % pour les gains de revenu réel disponible (figure 2). En 2017 comme en 2016, l'écart entre les deux mesures est de sens contraire : le pouvoir d'achat par unité de consommation du revenu disponible progresse de 0,7 % en 2017 et celui du revenu arbitral de 1,1 %. En effet, les dépenses de consommation pré-engagées sont moins dynamiques que le revenu disponible brut des ménages (+ 2,2 % en valeur contre + 2,6 %).

4. Les besoins d'un ménage ne s'accroissent pas en stricte proportion de sa taille. La taille de chaque ménage en nombre d'unités de consommation est calculée de la façon suivante : le premier adulte compte pour 1 unité de consommation (UC), chaque personne supplémentaire de 14 ans ou plus compte pour 0,5 UC et chaque enfant de moins de 14 ans compte pour 0,3 UC. L'évolution du pouvoir d'achat par unité de consommation permet ainsi de prendre en considération l'évolution de la structure des ménages.

Encadré 2 (suite)

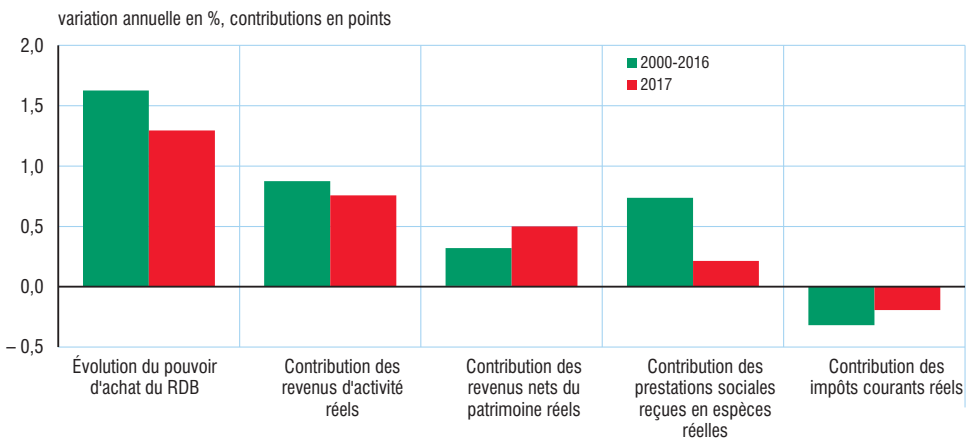
2. Évolution du pouvoir d'achat du revenu disponible brut et du revenu arbitral par unité de consommation



Le pouvoir d'achat des ménages augmente modérément

Proche de l'indice des prix à la consommation, le déflateur de la consommation remonte en 2017 tout en restant contenu (+ 1,3 % après - 0,1 % en 2016). Aussi, le pouvoir d'achat des ménages ralentit en 2017 : + 1,3 % (après + 1,8 % en 2016), soit un rythme inférieur à sa progression annuelle moyenne depuis 2000 (+ 1,6 % ; figure 10).

10. Décomposition de l'évolution du pouvoir d'achat en 2017 et comparaison à la moyenne 2000-2016



Champ : France.

Lecture : le pouvoir d'achat peut se décomposer de la même façon que le RDB nominal, une fois l'ensemble des composantes du RDB exprimées en termes réels, c'est-à-dire une fois prise en compte la hausse des prix de la consommation. Cette figure montre donc, par exemple, que la contribution des prestations sociales reçues en espèces à la croissance du pouvoir d'achat s'est élevée à + 0,2 point en 2017, alors qu'elle était de + 0,7 point en moyenne sur la période 2000-2016.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

Les revenus nets d'activité (en termes réels) contribuent aux gains de pouvoir d'achat en 2017 comme en moyenne sur 2000-2016, tandis que les revenus du patrimoine (en termes réels) y contribuent davantage (+ 0,5 point contre + 0,3 point en moyenne sur 2000-2016). La contribution des impôts courants est proche en 2017 de la moyenne de 2000 à 2016. En revanche, la contribution des prestations sociales en espèces est très nettement inférieure pour 2017 à la moyenne 2000-2016 (+ 0,2 point contre + 0,7 point) : indexées sur l'inflation passée, elles n'ont globalement pas suivi le rebond des prix observé en 2017.

La consommation des ménages décélère

En moyenne sur l'année, la consommation des ménages décélère (+ 1,0 % après + 2,1 % en 2016, hausse inédite depuis 2007) davantage que leur pouvoir d'achat. Leur taux d'épargne augmente, passant de 13,9 % en 2016, son plus bas niveau depuis 1990, à 14,3 % en 2017 (figure 11).

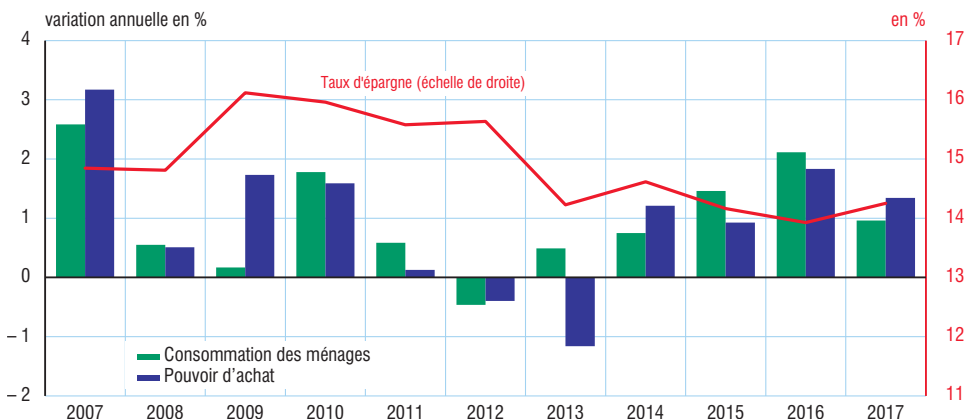
Les dépenses des ménages en produits manufacturés ralentissent légèrement mais restent dynamiques (+ 4,1 % après + 7,4 %). Ce ralentissement provient principalement des achats de biens d'équipement (+ 4,8 % après + 5,1 %), de produits agroalimentaires (+ 0,3 % après + 0,8 %) et d'automobiles (+ 4,1 % après + 7,4 %) même si ces derniers restent dynamiques. En revanche, les achats d'autres biens industriels accélèrent (+ 1,7 % après + 0,9 %).

Les dépenses des ménages en énergie reculent légèrement (- 0,6 % après + 2,4 %) et les achats en produits agricoles plus franchement (- 1,4 % après + 1,4 %).

La consommation des ménages en services marchands accélère très légèrement (+ 1,7 % après + 1,6 %). Cette évolution résulte de la compensation entre l'accélération des dépenses en hébergement-restauration (+ 4,7 % après + 3,1 %), en services de transport (+ 2,9 % après + 1,3 %), en information-communication (+ 1,2 % après - 0,8 %) et en services administratifs (+ 4,2 % après + 3,4 %) d'une part, et le ralentissement des dépenses en services financiers (- 1,5 % après + 0,8 %), en services de loisirs (+ 2,0 % après + 2,9 %) et immobiliers (+ 1,0 % après + 1,3 %) d'autre part.

Enfin, le solde touristique s'améliore en 2017. En effet, les dépenses des Français à l'étranger reculent (- 0,8 % après + 3,3 %), tandis que celles des étrangers en France rebondissent vigoureusement (+ 8,2 % après - 5,9 %) après une forte baisse de la fréquentation étrangère en 2016 à la suite des attentats. La décélération des dépenses totale de consommation sur le territoire national (qui incluent les dépenses des étrangers en France mais excluent celles des résidents à l'étranger) est donc beaucoup moins marquée que celle de la dépense de consommation des ménages.

11. Évolution du taux d'épargne, de la consommation et du pouvoir d'achat des ménages



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

L'investissement des ménages progresse vivement

Après un rebond en 2016, l'investissement des ménages poursuit sa vive progression en 2017 (+ 5,6 % après + 2,8 %). Leur investissement en construction accélère (+ 4,2 % après + 1,6 % en 2016). Par ailleurs, la reprise des transactions immobilières initiée en 2015 se traduit en 2017 par une progression toujours vigoureuse de leur investissement en services (comprenant notamment les « frais de notaires ») : + 10,0 % après + 14,5 %.

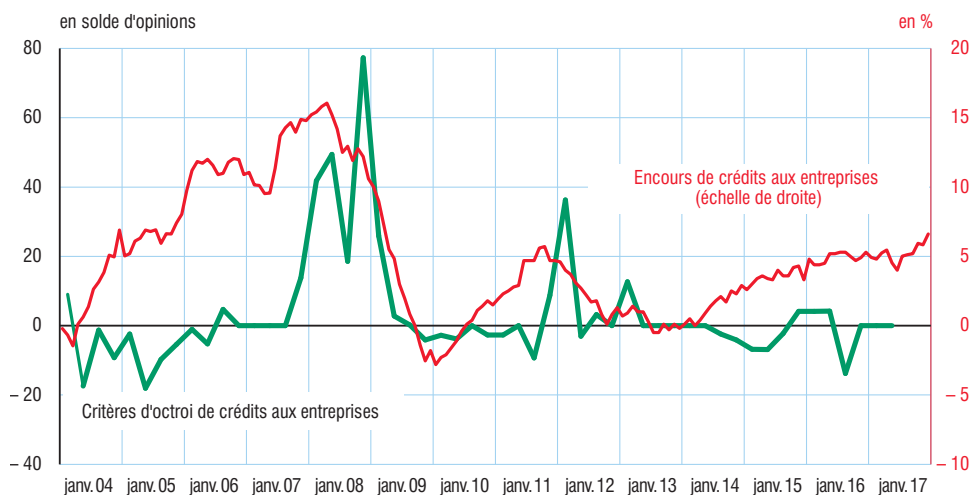
L'investissement des entreprises accélère, leur taux de marge reste stable

L'investissement des entreprises continue d'accélérer

L'investissement des entreprises gagne encore en tons (+ 4,1 % en volume après + 3,4 % en 2016), portant leur taux d'investissement brut⁴ à son plus haut depuis au moins 1978 (23,5 % en 2017 après 23,2 %). Dans un contexte de croissance solide de l'activité économique, le taux d'utilisation des capacités productives progresse de 1,8 point pour s'établir à 82,5 % en 2017 dans l'industrie, proche de sa moyenne entre 1980 et 2016 (82,8 %). La progression de l'investissement a pour contrepartie celle des encours de crédits aux entreprises qui augmentent encore en 2017 : + 5,2 % en moyenne annuelle, après + 4,9 % en 2016 (figure 12).

Les entreprises non financières accélèrent leurs dépenses d'investissement en services (+ 3,8 % après + 2,3 % en 2016), tandis que leur investissement en biens reste très dynamique (+ 4,7 % après + 5,3 %) et que leurs dépenses en construction retrouvent des couleurs (+ 0,9 % après - 0,5 %).

12. Conditions d'octroi de crédits et encours de crédits aux entreprises



Champ : France.

Lecture : les conditions d'octroi de crédits aux entreprises par les banques se resserrent en moyenne pour des valeurs positives. *A contrario*, il y a assouplissement lorsque la courbe passe sous l'axe des abscisses.

Source : Banque de France.

4. Le taux d'investissement net, calculé en retranchant à la FBCF la consommation de capital fixe (CCF) qui mesure l'usure et l'obsolescence du capital, est beaucoup moins dynamique que le taux d'investissement brut sur les dernières années, et ne se situe pas aujourd'hui à son plus haut. Cette moins bonne performance tendancielle du taux d'investissement net s'explique par la part croissante dans la FBCF d'investissements en actifs incorporels (principalement logiciels et recherche et développement) qui présentent des durées de vie économique plus courtes que les actifs corporels : le rythme de l'innovation en matière de logiciels et R&D frappe rapidement d'obsolescence ce type d'actifs. De ce fait, lorsque la part des actifs incorporels s'accroît, les SNF doivent consentir des dépenses d'investissement brut toujours plus élevées pour seulement maintenir le niveau de leur capital fixe.

Dans le détail, l'investissement dans les services marchands accélère notamment du fait des dépenses dans l'information et la communication (+ 8,3 % après + 7,2%). L'accélération de l'investissement en activités scientifiques et techniques (en particulier la R&D), services administratifs et de soutien est également vive (+ 2,7 % après + 0,7 %). L'investissement des entreprises en produits manufacturés ralentit mais reste très dynamique (+ 4,9 % après + 5,5 %), légèrement pénalisé par le ralentissement des achats de véhicules (+ 6,4 % après + 9,7 %) mais soutenu par des dépenses en biens d'équipement très dynamiques (+ 6,7 % après + 2,7 % en 2016). Les investissements en autres biens manufacturés ralentissent quant à eux plus franchement (+ 1,7 % après + 4,7 %).

Les variations de stocks soutiennent l'activité

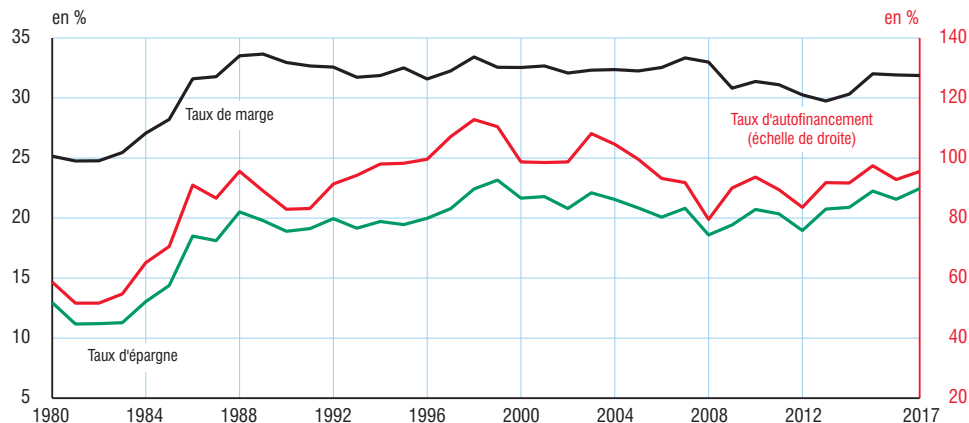
Les variations de stocks contribuent positivement à la croissance en 2017 (+ 0,2 point après - 0,4 point en 2016). Au total, la demande des entreprises via leurs dépenses d'investissement et leur comportement de stockage contribue à hauteur de + 0,7 point à la croissance du PIB, après une contribution nulle en 2016.

Le taux de marge reste stable

En 2017, le taux de marge des sociétés non financières (SNF) reste stable à 31,9 % (figure 13). Dans le détail, plusieurs évolutions se compensent en 2017. D'une part, le taux de marge est soutenu par des gains de productivité ; d'autre part, il est rogné par la progression plus lente des prix de valeur ajoutée par rapport aux prix de consommation, ainsi que par l'augmentation des salaires réels et des cotisations patronales.

Par ailleurs, le solde des revenus de la propriété des SNF s'améliore de 16,5 milliards d'euros. Cette amélioration est notamment imputable à celle des intérêts, dont le solde augmente de 7,5 milliards d'euros en 2017. En outre, le solde des dividendes reçus moins versés est en hausse de 6,5 milliards d'euros, la hausse des dividendes reçus ayant excédé celle des dividendes versés.

13. Taux de marge, taux d'épargne et taux d'autofinancement des sociétés non financières



Champ : France.

Note : le taux de marge est l'excédent brut d'exploitation (EBE) de l'année rapporté à la valeur ajoutée (VA). Le taux d'épargne est l'épargne rapportée à la VA. Le taux d'autofinancement est l'épargne rapportée à la formation brute de capital fixe.

Sources : Banque de France ; Insee.

Enfin, les impôts sur le revenu et le patrimoine des SNF continuent la progression entamée en 2016 (+ 18,0 % après + 9,6 % en 2016 et - 3,9 % en 2015). Cette forte augmentation de l'impôt acquitté par les entreprises s'explique d'une part par la conjoncture économique favorable, et d'autre part, par la surtaxe exceptionnelle mise en place pour compenser le remboursement par l'État de la contribution de 3 % sur les dividendes versés. Au total, le taux d'épargne des SNF s'établit à 22,6 % (+ 0,8 point) et le taux d'autofinancement atteint 96,3 %.

Les sociétés financières sont en besoin de financement

La valeur ajoutée des sociétés financières baisse de nouveau en 2017 (- 9,0 % après - 6,7 % en 2016) et leur besoin de financement s'élève à 3,2 milliards d'euros. Cette baisse concerne les établissements bancaires comme les sociétés d'assurance.

La valeur ajoutée des intermédiaires financiers baisse pour la troisième année consécutive (- 10,1 % après - 3,8 % en 2016). Ce recul est entièrement imputable à la baisse de la production de services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim : - 16,2 %) et donc, de façon indirecte, à la diminution de la marge globale d'intermédiation. Les Sifim, s'ils n'ont pas d'impact sur le solde des revenus primaires des intermédiaires financiers, conduisent toutefois à réintégrer dans la valeur ajoutée des banques leurs marges sur les intérêts qui s'apparentent à une production de services. Entre 2016 et 2017, le taux de refinancement passe de 0,99 % à 1,16 % soit une hausse de 17 points de base. Les Sifim sur crédits diminuent de 12,8 milliards d'euros : l'intensification de la concurrence entre banques continue de favoriser la baisse des taux des crédits immobiliers, alors que les taux interbancaires remontent. Les Sifim sur dépôts, quant à eux, augmentent de 4,9 milliards d'euros en lien avec la croissance soutenue des dépôts des agents non financiers.

Hors Sifim, la valeur ajoutée des intermédiaires financiers augmente de 1,5 milliard d'euros. Après une baisse l'an dernier, les intérêts reçus et versés augmentent de nouveau (+ 8,8 % pour les intérêts reçus et + 9,5 % pour les intérêts versés) dans un contexte de légère remontée des taux. Les dividendes reçus et versés évoluent de manière contrastée : les dividendes reçus sont en baisse de 1,4 %, alors que les dividendes versés progressent fortement de 11,9 %. Finalement, la capacité de financement des intermédiaires financiers se dégrade passant de + 12,6 milliards en 2016 à + 3,8 milliards en 2017.

En 2017, la valeur ajoutée des sociétés d'assurance s'établit à 10,9 milliards d'euros, en baisse de 8,6 %. Cette diminution s'explique par la hausse des consommations intermédiaires (+ 2,7 %), plus forte que la hausse de la production (+ 0,7 %).

La production d'assurance-vie, en hausse de 0,4 milliard d'euros, est portée par le dynamisme des rendements des supports unités de compte qui passent de 3,9 % à 5,0 %. Ces contrats enregistrent en outre une collecte nette de + 20 milliards qui fait plus que compenser la baisse de la collecte nette en supports euros dans un contexte de lente décline des rendements de ces contrats (1,8 % en 2017 après 1,9 % en 2016).

En ce qui concerne l'assurance dommage, la production est en baisse de 2,2 %. Les effets de la loi du 17 mars 2014 relative à la consommation, dite « loi Hamon », qui facilite la mobilité des assurés, se prolongent et limitent la hausse des cotisations alors que, dans le même temps, les charges de prestations augmentent (+ 4,4 %).

Les revenus de la propriété perçus par les assureurs poursuivent leur baisse (- 8,0 %) tandis que, dans le même temps, ceux versés augmentent (+ 10,5 %). En définitive, le besoin de financement du secteur de l'assurance se creuse de 8,1 milliards d'euros pour atteindre 8,3 milliards d'euros en 2017.

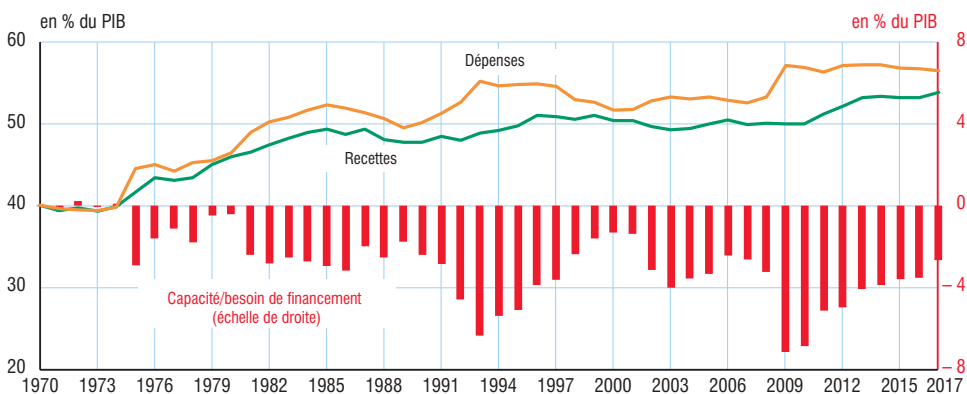
Le déficit public passe sous le seuil de 3 % du PIB, la dette augmente très modérément en pourcentage du PIB

En 2017, le déficit public est inférieur à 3 % du PIB

En 2017, le déficit public s'élève à 2,7 % du produit intérieur brut (PIB), après 3,5 % en 2016 (figure 14). Il continue de s'améliorer et retrouve, pour la première fois depuis 2007, un niveau inférieur au seuil de 3 %. En effet, les recettes publiques s'accroissent nettement (+ 4,0 % après + 1,4 % en 2016) dans un contexte conjoncturel favorable. Les dépenses accélèrent également, mais leur hausse est moins marquée (+ 2,4 % après + 1,2 % en 2016). Cette hausse est de 2,2 % hors charge d'intérêt et charge exceptionnelle liée au remboursement de la taxe à 3 % sur les dividendes. La part des dépenses publiques dans le PIB s'établit à 56,5 % en 2017, après 56,7 % en 2016 (56,3 % hors remboursement de la taxe à 3 %).

Au total, le déficit public se réduit de 17,7 milliards d'euros par rapport à 2016, sous l'effet d'une amélioration du solde de l'État (à hauteur de 8,5 milliards d'euros), des administrations de sécurité sociale (+ 8,5 milliards d'euros) et des organismes divers d'administration centrale (Odac, + 2,9 milliards d'euros). À l'inverse, l'excédent des administrations publiques locales se contracte (Apul, - 2,2 milliards d'euros).

14. Capacité et besoin de financement des administrations publiques



Le taux de prélèvements obligatoires progresse de 0,7 point de PIB en 2017

En 2017, le taux de prélèvements obligatoires des administrations publiques s'établit à 45,3 % du PIB, en progression de 0,7 point de PIB par rapport à 2016. L'accroissement spontané des prélèvements obligatoires est de 4,0 %, soit un rythme nettement supérieur à celui du PIB nominal (+ 2,8 %). En effet, la conjoncture macroéconomique est favorable, avec notamment une masse salariale très dynamique, des transactions immobilières à un niveau record et une forte croissance du marché des actions. Par ailleurs, les mesures nouvelles contribuent à hauteur de + 3,6 milliards d'euros à l'augmentation des prélèvements obligatoires. Il s'agit principalement de la contribution exceptionnelle d'impôt sur les sociétés mise en place à la fin de l'année pour compenser la dépense induite en 2017 par l'annulation de la taxe à 3 % sur les dividendes par le Conseil constitutionnel (encadré 3). De plus, la fiscalité écologique continue à monter en charge. Ces mesures sont partiellement compensées par celles du Pacte de responsabilité et de solidarité. En revanche, les recettes publiques hors prélèvements obligatoires, en hausse de 2,5 % en 2017, sont un peu moins dynamiques que le PIB nominal.

Les principales mesures fiscales et sociales et leur impact sur l'évolution des prélèvements obligatoires en 2017

Vincent Blondelot, Alexandre Fischman, Camille Sutter*

En 2017, l'effet des mesures fiscales et sociales contribue à augmenter le niveau des prélèvements obligatoires de l'ensemble des administrations publiques (+ 3,6 milliards d'euros). Cette hausse résulte principalement de la surtaxe exceptionnelle d'impôt sur les sociétés (IS) mise en place pour compenser l'impact sur les finances publiques de l'annulation par le Conseil constitutionnel de la contribution de 3 % sur les dividendes distribués, ainsi que de la poursuite de la montée en charge de la fiscalité énergétique, partiellement compensées par les mesures du Pacte de responsabilité et de solidarité. Hors impact de la surtaxe temporaire d'IS, les mesures nouvelles entraînent une baisse de 1,3 Md€ des prélèvements obligatoires.

Les mesures nouvelles augmentent la fiscalité directe des entreprises et les cotisations patronales à hauteur de 0,7 milliard d'euros en 2017, principalement sous l'effet de la surtaxe exceptionnelle d'impôt sur les sociétés

La surtaxe exceptionnelle d'IS, mise en place en loi de finances rectificative pour 2017, augmente temporairement les prélèvements obligatoires de 4,9 Md€ en 2017. Cette hausse est partiellement compensée par plusieurs mesures de baisse des prélèvements obligatoires des entreprises. Tout d'abord, la montée en charge du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) et l'entrée en

Mesures relatives aux impôts et cotisations sociales en 2017

en milliards d'euros

Mesures relatives aux impôts et cotisations sociales	3,6
Fiscalité directe des entreprises¹ et cotisations patronales	0,7
Mise en place d'une surtaxe exceptionnelle et temporaire d'IS pour compenser le remboursement du contentieux 3 % dividendes (LFR 2017)	4,9
Montée en charge du CICE et restitutions des créances 2014	- 2,3
Mesures du Pacte de responsabilité et de solidarité : allègements de cotisations sociales et effet retour sur l'impôt sur les sociétés	- 0,7
Mesure du Pacte de responsabilité et de solidarité : suppression de la contribution exceptionnelle à l'IS	- 0,5
Autres	- 0,6
Fiscalité directe des ménages¹ et cotisations salariales et des indépendants	0,3
Réduction d'impôt sur le revenu de 20 % (LFI 2017)	- 1,1
Révision des aides à l'amélioration de la performance énergétique (LFI 2012)	0,7
Réforme de l'accession à la propriété (LFI 2011)	0,6
Autres	0,0
Fiscalité indirecte	3,3
Fiscalité écologique : montée en charge de la composante carbone (LFI 2014)	1,8
Renforcement de la taxe sur les transactions financières (LFI 2017)	0,4
Autres	1,0
Autres	- 0,7
Service de traitement des déclarations rectificatives (STDR, lutte contre la fraude)	- 0,9
Événements exceptionnels et mesures portant sur les administrations publiques	0,2

1. Le partage des effets des mesures nouvelles entre ménages et entreprises est en partie conventionnel. D'une part, il s'agit d'un partage « statique » car il ne prend pas en compte l'incidence macroéconomique des taxes et des cotisations considérées : certains impôts peuvent en effet être acquittés par les entreprises mais portent *in fine* sur les ménages dès que les entreprises les répercutent sur le prix de vente aux consommateurs ou sur les salaires de leurs employés, ce qui peut prendre plusieurs années. L'approche présentée ici ne tient donc pas compte de l'incidence des mesures à moyen terme. D'autre part, ce partage ne prend pas en compte la pression fiscale liée aux impôts indirects que les ménages ou les entreprises peuvent ressentir.

Champ : France.

Source : DG Trésor.

* Vincent Blondelot, Alexandre Fischman, Camille Sutter, direction générale du Trésor.

Encadré 3 (suite)

restitution de la créance 2013 de CICE contribuent à faire baisser la charge fiscale des entreprises à hauteur de 2,3 milliards d'euros. En outre, les mesures adoptées dans le cadre du Pacte de responsabilité et de solidarité contribuent à une baisse des prélèvements des entreprises à hauteur de 1,1 Md€. Parmi elles, les mesures d'allègements des cotisations sociales payées par les employeurs abaissent les prélèvements des entreprises à hauteur de 1,0 Md€, baisse partiellement compensée par un effet retour améliorant l'impôt sur les sociétés de 0,3 Md€. Enfin, la fiscalité directe sur les entreprises est également allégée de 0,5 Md€ en 2017 du fait de l'impact en 2017 de la suppression de la contribution exceptionnelle d'IS en 2016 mise en place dans le cadre du Pacte de responsabilité et de solidarité.

Les mesures nouvelles augmentent faiblement la fiscalité directe des ménages et les cotisations des salariés et des indépendants à hauteur de 0,3 milliard d'euros

Le mouvement d'allègement de l'impôt sur le revenu (IR) des ménages aux revenus moyens et modestes se poursuit et s'amplifie en 2017, du fait de la mesure de réduction d'impôt de 20 % en fonction du revenu fiscal de référence, et se traduit par une baisse des prélèvements obligatoires de 1,1 milliard d'euros. En sens inverse, certaines mesures comme la révision des aides à l'amélioration de la performance énergétique (+ 0,7 Md€) et la réforme de l'accès à la propriété (+ 0,6 Md€) contribuent à élever la fiscalité directe des ménages.

Les mesures nouvelles augmentent la fiscalité indirecte de 3,3 milliards d'euros principalement sous l'effet de la hausse de la fiscalité énergétique

En 2017, la montée en charge de la composante carbone destinée à moduler la fiscalité des produits en fonction des émissions de CO₂ fait progresser la fiscalité indirecte de 1,8 Md€. La taxe sur les transactions financières augmente de 0,4 Md€ du fait d'une hausse de son taux qui passe de 0,2 % à 0,3 % en loi de finances initiale pour 2017. Enfin, en 2017, le rendement des recettes de lutte contre la fraude issues de la mise en place du service de traitement des déclarations rectificatives (STDR) diminue de 0,9 Md€.

Le déficit des administrations publiques centrales se réduit

Le besoin de financement des administrations publiques centrales, État et Odac s'élève à - 68,5 milliards d'euros en 2017, en amélioration substantielle de 11,5 milliards. Le déficit de l'État se réduit de 8,5 milliards et celui des Odac de 2,9 milliards. Les recettes des administrations publiques centrales sont particulièrement dynamiques : elles progressent de 23,8 milliards (+ 5,4 % en 2017 après + 1,9 % en 2016). Les dépenses augmentent de 12,3 milliards (+ 2,4 %).

Côté dépenses de l'État et des Odac, les consommations intermédiaires accélèrent nettement (+ 4,7 % en 2017 après + 1,8 % en 2016). Les dépenses de personnel accélèrent également (+ 2,2 % en 2017 après + 1,1 % en 2016). Les créations de postes dans l'enseignement du premier et du second degrés ainsi qu'au ministère de la Défense se poursuivent. En parallèle, les revalorisations du point d'indice des fonctionnaires du 1^{er} juillet 2016 et du 1^{er} février 2017 contribuent pour + 0,9 point à la croissance de la masse salariale indiciaire entre 2016 et 2017 (après + 0,3 point en 2016). Les subventions sur les produits progressent de 1,7 milliard, en partie du fait du soutien aux énergies renouvelables. Les subventions d'exploitation augmentent également (+ 1,3 milliard) : en particulier, l'aide à l'embauche dans les PME a été prolongée jusqu'au 30 juin 2017 (+ 1,0 milliard). Les transferts courants vers d'autres administrations s'accroissent de plus de 1 milliard : les compensations d'exonérations ciblées de cotisations sociales sont en hausse de 2,8 milliards, notamment au titre de l'aide à domicile auprès d'une personne fragile (1,5 Md€), alors que la dotation globale de fonctionnement continue de baisser (- 2,4 milliards en 2017). Les dépenses au profit des institutions sans but lucratif au service des ménages diminuent de 1,2 milliard en raison du transfert du financement des établissements

et services d'aide par le travail (ESAT) à la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) (- 1,5 milliard). La contribution au budget de l'Union européenne recule par ailleurs de plus de 4,0 milliards sous l'effet de la diminution de ce budget. Les intérêts de la charge de la dette diminuent encore, mais moins vite qu'en 2016 (- 2,8 % après - 4,4 %) : la hausse du stock de la dette a de nouveau été compensée par les effets de la forte baisse des taux d'intérêt intervenue ces dernières années. Le dynamisme des prestations sociales (+ 2,1 milliards en 2017) versées par les administrations centrales est dû à la montée en charge de la prime d'activité et son élargissement à d'autres publics, ainsi qu'à la hausse des pensions de retraite. Les dépenses d'investissement reculent de 0,5 milliard, du fait des moindres livraisons de matériel militaire en 2017, même si les livraisons de biens acquis dans le cadre de contrats de partenariat public-privé augmentent de 0,8 milliard (livraison notamment du Tribunal de Paris en 2017). Après plusieurs années de baisse, les transferts en capital versés sont en forte hausse en 2017 (+ 8,2 milliards) : les restitutions aux entreprises à la suite de l'invalidation de la contribution de 3 % sur les dividendes jouent pour + 4,7 milliards et la recapitalisation et le retrait des actions d'Areva SA pour + 4,8 milliards.

Côté recettes des administrations centrales, les impôts et les cotisations sociales collectés accélèrent très nettement (+ 6,0 % après + 1,2 % en 2016). Les impôts sur les produits et les importations sont très dynamiques (+ 11,4 milliards en 2017 contre + 3,6 milliards en 2016). La TVA progresse de 7,9 milliards dans le compte de l'État, sous l'effet de la croissance des emplois taxables et de la diminution du transfert à destination des organismes de sécurité sociale. Les taxes sur la consommation énergétique sont en hausse de près de 2,7 milliards (+ 1,6 milliard de taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques, + 0,6 milliard de taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité et + 0,4 milliard de taxe intérieure de consommation sur le gaz naturel). Les impôts sur le revenu augmentent de 6,9 %, en particulier l'impôt sur le revenu des personnes physiques (+ 0,8 milliard). L'impôt sur les sociétés s'accroît de 8,4 milliards, porté notamment par l'instauration d'une contribution exceptionnelle et la contribution additionnelle (pour 4,9 milliards) compensant l'invalidation de la contribution de 3 % sur les dividendes. Les transferts courants internes aux administrations publiques décélèrent (+ 0,4 milliard après + 3,2 milliards en 2016). Depuis 2016, le Fonds d'intervention régionale ne dépend plus de la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam) mais des Agences régionales de santé (Odac) et reçoit des transferts provenant de la Cnam. Les autres transferts courants baissent de plus de 1,1 milliard. En effet, en 2016, la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (Coface) a versé 2,0 milliards à l'État, alors que les primes et récupérations au titre du soutien financier au commerce extérieur s'élèvent à seulement 0,7 milliard en 2017. Les revenus de la propriété augmentent de 2,0 %, après un repli de 5,8 % en 2016, portés par les dividendes reçus par l'État (+ 0,4 milliard). Les impôts en capital progressent de plus de 1,8 milliard grâce au dynamisme des droits de mutation à titre gratuit.

L'excédent des finances publiques locales se réduit, sous l'effet d'une reprise de l'investissement

En 2017, les administrations publiques locales sont excédentaires de 0,8 milliard d'euros, après un solde de + 3,0 milliards d'euros en 2016.

Les dépenses, portées par une reprise de l'investissement, progressent davantage que les recettes (+ 2,5 % contre + 1,6 % pour les recettes). Les prestations continuent de ralentir (+ 0,6 % après + 1,9 % en 2016 et + 3,1 % en 2015), mais toutes les autres dépenses accélèrent. Les consommations intermédiaires augmentent de 1,8 %, après un recul de 1,0 % en 2016. Les rémunérations progressent de 2,3 % (après + 0,7 % en 2016), en raison de la revalorisation du point d'indice de la fonction publique en février et de la réforme « parcours professionnels, carrières et rémunérations ». L'investissement local repart à la hausse après trois années de recul (+ 7,2 %, après - 3,2 % en 2016).

Les recettes des administrations publiques locales progressent de 1,6 %, portées par les prélèvements obligatoires (+ 4,9 milliards d'euros). Leur croissance spontanée est plus rapide

que celle du PIB, grâce au dynamisme des recettes de droits de mutation à titre onéreux dans un contexte de forte hausse des prix et du nombre record de transactions sur le marché immobilier. Malgré une augmentation déjà forte en 2016, notamment pour la taxe foncière, les taux d'imposition communaux et départementaux continuent de progresser en 2017. Les recettes de la taxe d'habitation sont toutefois grevées par la fin de la montée en charge de la mesure d'exonération en faveur des retraités modestes. Enfin, la dotation globale de fonctionnement baisse de 2,4 milliards d'euros en 2017, après - 3,3 milliards d'euros en 2016, conformément à la loi de finances.

Le compte des administrations de sécurité sociale est globalement en excédent pour la première fois depuis 2008

En 2017, le solde des administrations de sécurité sociale s'établit à + 6,3 milliards d'euros, après - 2,2 milliards d'euros en 2016. Le compte des administrations de sécurité sociale est ainsi excédentaire pour la première fois depuis 2008 sous l'effet d'un fort dynamisme des recettes, tirées par le redémarrage de l'activité, combiné à des dépenses maîtrisées. En 2017, les recettes des administrations de sécurité sociale continuent de progresser (+ 3,6 %, après + 1,5 %). L'accélération des recettes fiscales (+ 3,3 % après + 1,2 % en 2016) est particulièrement forte, portée par celle de la masse salariale privée (+ 3,5 % après + 2,4 % en 2016). Les cotisations sociales bénéficient aussi de la reprise de la conjoncture économique : elles croissent de 3,5 % après + 1,3 % en 2016. Par ailleurs, même si elles contribuent dans une moindre mesure à l'amélioration du solde, les recettes non fiscales sont également très dynamiques, en raison notamment de la compensation par l'État d'exonérations de cotisations jusqu'alors à la charge des régimes sociaux. Cette décision, prise dans la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2017, génère des recettes supplémentaires d'environ 2,3 milliards d'euros pour les administrations de sécurité sociale.

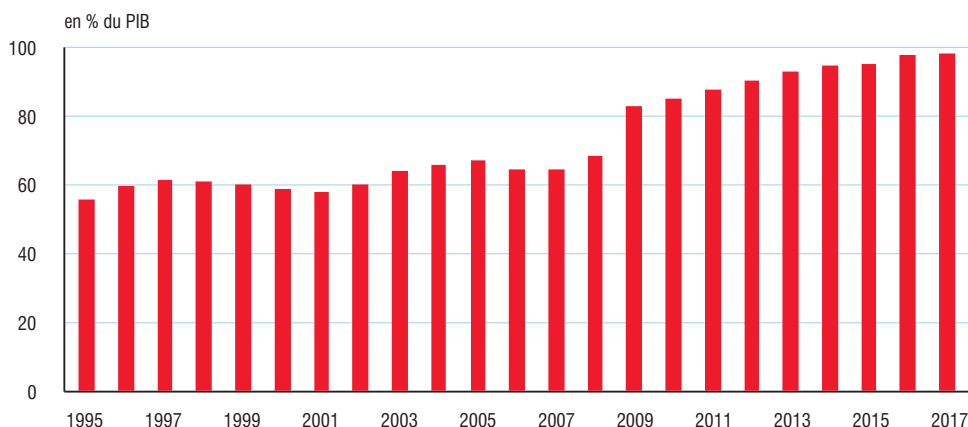
Les dépenses des administrations de sécurité sociale accélèrent (+ 2,2 % après + 1,3 %), mais moins fortement que les recettes. Au demeurant, cette accélération doit être corrigée des mesures de périmètre de 2016 et 2017. En effet, le transfert vers l'État des prestations de logement (pour près de 4,6 Md€) avait fortement ralenti la croissance des dépenses en 2016. À l'inverse, le transfert de l'État vers les administrations de sécurité sociale des dépenses de fonctionnement des établissements et services d'aide par le travail (ESAT) (pour un montant de 1,5 Md€) accroît les dépenses de 2017. Les dépenses de pensions vieillesse n'accélèrent pas (+ 1,7 % comme en 2016) : d'une part, le relatif dynamisme de l'inflation ne joue qu'à compter de la date de revalorisation (octobre 2017) et, d'autre part, la fin de la montée en charge de la réforme des retraites de 2010, qui a notamment entraîné un creux des départs entre septembre 2016 et janvier 2017, a joué à la baisse sur les masses de prestations versées en 2017. La légère progression des dépenses de prestations familiales est imputable en bonne partie à la revalorisation exceptionnelle de prestations ciblées sur les familles les plus modestes. La hausse des dépenses d'assurance maladie est contenue, avec un respect du niveau de l'objectif national d'assurance maladie (Ondam) voté pour 2017 ; elle est toutefois un peu plus forte qu'en 2016 (+ 2,2 % en 2017, contre 1,8 % en 2016). Les dépenses d'indemnisation du chômage décélèrent, en cohérence avec le ralentissement du nombre de demandeurs d'emploi et la baisse du taux de couverture.

La dette publique au sens de Maastricht augmente de 0,3 point à 98,5 % du PIB

La dette publique au sens de Maastricht s'élève à 2 257,8 milliards d'euros fin 2017, après 2 188,3 milliards un an plus tôt (*figure 15*). Elle atteint 98,5 % du PIB, après 98,2 % fin 2016.

La contribution de l'État à la dette publique s'établit à 1 768,1 milliards d'euros, en hausse de 65,4 milliards. Cette variation est très proche de son besoin de financement (- 65,3 milliards). Elle résulte principalement des émissions de titres à long terme (+ 73,3 milliards), tandis que l'État rembourse des titres à court terme pour 7,6 milliards d'euros et d'autres emprunts pour 0,9 milliard d'euros.

15. Dette publique au sens du traité de Maastricht



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

La contribution à la dette des organismes divers d'administration centrale (Odac) augmente de 1,4 milliard d'euros en 2017. La dette de SNCF réseau augmente de 2,8 Md€. *A contrario*, la Caisse nationale des autoroutes se désendette à hauteur de 1,3 milliard d'euros. De même, le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies renouvelables et la Société anonyme de gestion de stocks de sécurité réduisent leur dette de respectivement 0,2 milliard d'euros et 0,3 milliard d'euros.

La contribution des administrations publiques locales à la dette atteint 201,5 milliards d'euros fin 2017, en hausse de 1,4 milliard par rapport à 2016. Les régions et les communes s'endettent davantage, respectivement de 0,7 milliard d'euros et de 0,5 milliard d'euros.

Enfin, la contribution à la dette publique des administrations de sécurité sociale augmente de 1,3 milliard pour s'établir à 226,2 milliards d'euros fin 2017. La Caisse d'amortissement de la dette sociale diminue sa dette de 15,0 milliards d'euros tandis que l'Acoss et l'Unedic accroissent leur endettement respectivement de 11,5 milliards d'euros et de 4,2 milliards d'euros. Cette hausse de la dette des administrations de sécurité sociale, dont les comptes sont excédentaires de plus de 6 milliards d'euros, est notamment imputable à l'accroissement de leur trésorerie (+ 2,6 Md€). Par ailleurs, l'Acoss rembourse pour 1,6 Md€ de titres à l'État, opération réalisée entre organismes publics et non comptabilisée dans sa contribution à la dette de Maastricht.

Fin 2017, la dette nette des administrations publiques s'élève à 2 054,7 milliards d'euros (soit 89,7 % du PIB), en hausse de 60,8 milliards par rapport à 2016.

La dette publique brute croît dans le même temps de 69,4 milliards. Les trésoreries de l'État et des administrations de sécurité sociale augmentent en effet respectivement de 10,8 milliards d'euros et de 2,6 milliards d'euros. En revanche, les administrations de sécurité sociale réduisent leur détention de titres à long terme de 0,8 milliard d'euros et de titres à court terme de 1,5 milliard d'euros. Enfin, les Odac diminuent leurs crédits à long terme de 1,2 milliard d'euros. ■

Les principales révisions intervenues à l'occasion de la publication de la base 2014 des comptes nationaux

Ronan Mahieu*

Les comptes nationaux passent en base 2014. Ce changement vise principalement à résorber la plus grande part des écarts accumulés entre le compte du reste du monde en base 2010 et les statistiques de la balance des paiements établies par la Banque de France, et à améliorer les estimations de revenus de la propriété en comptabilité nationale, comme le préconisait le Cnis [rapport du Conseil national de l'information statistique sur le coût du capital, 2015].

D'autres révisions quantitativement plus mineures ont été également apportées aux comptes nationaux en base 2014, en lien notamment avec l'intégration de la production et du trafic de stupéfiants, la prise en compte des résultats de l'enquête nationale sur le logement (ENL) de 2013 sur la dynamique des loyers, et quelques changements méthodologiques apportés au compte des administrations publiques en concertation avec Eurostat. L'estimation du produit intérieur brut (PIB) quant à elle a été très peu revue, en niveau comme en évolution : en niveau, la révision est de l'ordre de + 2 milliards d'euros chaque année (soit environ 0,1 point de PIB), imputable pour essentiel à l'intégration des stupéfiants.

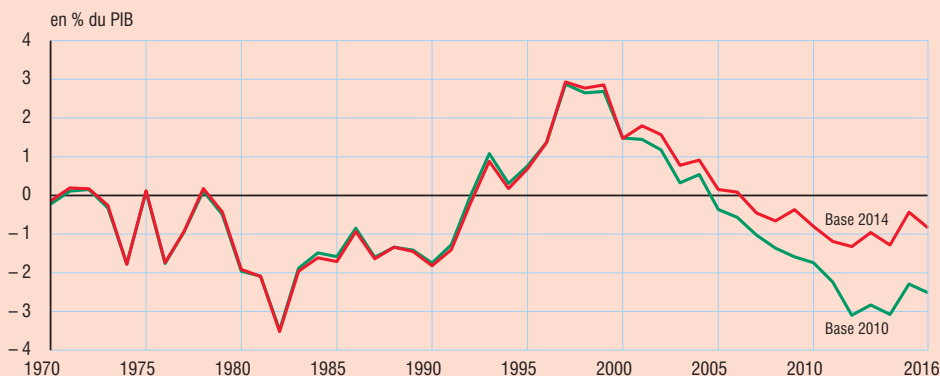
Divers documents mis en ligne sur le site internet www.insee.fr détaillent les sources et

méthodes retenus dans le cadre de ces différents chantiers : cet encadré se borne donc à présenter l'impact du passage à la base 2014 sur quelques indicateurs particulièrement affectés, sans rentrer dans les détails méthodologiques.

Nette amélioration du besoin de financement de la nation

Le rapprochement de la comptabilité nationale et de la balance des paiements a conduit à une révision importante du compte des relations avec le reste du monde (*figure 1*). Le besoin de financement de la nation est revu en baisse de 38,6 milliards d'euros en 2014. Près de la moitié de la cette réduction est imputable au solde des échanges des biens et services, rehaussé de 17,8 milliards d'euros : cette amélioration provient pour environ 10 milliards d'euros du solde touristique en lien avec une meilleure prise en compte par la balance des paiements de la dynamique des dépenses des touristes étrangers en France depuis une quinzaine d'années, et pour le reste d'une révision à la hausse des exportations de services en comptabilité nationale. À noter que l'indicateur de solde des transactions courantes utilisé par la Commission européenne dans le cadre de la procédure de déséquilibres

1. Capacité (+) / besoin (-) de financement de la Nation



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux.

* Ronan Mahieu, Insee.

Encadré 4 (suite)

macroéconomiques n'est révisé que dans de moindres proportions, dans la mesure où il est établi à partir des données publiées par la balance des paiements.

Le solde des revenus primaires contribue pour sa part à hauteur de 15,8 milliards d'euros à la réduction du besoin de financement de la nation, essentiellement grâce à la révision en hausse du solde des intérêts.

Le solde des revenus secondaires contribue également à la réduction du besoin de financement de la nation entre les deux bases, à hauteur de 5,0 milliards d'euros : c'est principalement l'alignement de la comptabilité nationale sur le poste des autres transferts courants divers (D.759) qui est à l'origine de cette révision. Enfin, le solde du compte de capital n'est pas révisé.

La chronique du solde (capacité ou besoin de financement au cours du temps) est quasiment inchangée entre les deux bases jusqu'à la fin des années 1990 (figure 2). Ensuite, et surtout à partir du milieu des années 2000, le diagnostic change. Certes, on constate toujours une nette dégradation du solde entre le pic atteint en 1997 (capacité de financement de 2,9 % du PIB) et un point bas atteint quinze ans plus tard. Mais la vitesse de dégradation du solde est atténuée, de sorte que le besoin de financement de la nation s'établit à 1,3 % du PIB en 2012 en base 2014 contre 3,1 % du PIB en base 2010.

Nette baisse des dividendes perçus par les ménages

En base 2014, conformément aux recommandations du rapport du Conseil national de l'information statistique (Cnis) sur le coût du capital, les dividendes perçus par les ménages sont estimés

essentiellement sur la base de sources administratives, principalement fiscales : ce sont désormais les déclarations de revenus des ménages au titre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques qui constituent la source privilégiée pour l'estimation des dividendes, complétées par des sources relatives à l'assiette de la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS) pour les dividendes exonérés d'impôt sur le revenu mais assujettis à la CRDS dans le cadre notamment des plans d'épargne en action (PEA).

Cette nouvelle méthode d'estimation a conduit à une révision en forte baisse des dividendes perçus par les ménages qui se répercute comptablement sur les estimations des bénéfices nets distribués par les SNF. Ainsi, l'indicateur qui rapporte les bénéfices nets distribués par les sociétés non financières (SNF) (dividendes principalement) à leur excédent brut d'exploitation (EBE) est lui aussi révisé en nette baisse sur l'ensemble des années couvertes par les comptes nationaux (figure 3). L'EBE étant lui-même très peu revu, la révision est donc imputable à l'estimation des bénéfices nets distribués, qui s'établit à 23,4 milliards d'euros pour l'année 2014 en base 2014, au lieu de 48,0 milliards d'euros en base 2010.

Avant la crise de 2008-2009, le niveau du ratio bénéfices nets distribués/EBE est revu à la baisse mais ses évolutions sont relativement peu modifiées : entre 2000 et 2009, en base 2010 comme en base 2014, on constate une nette hausse du ratio (de l'ordre de 5 points). La chronique des années qui suivent la crise est en revanche modifiée. La chute de l'indicateur s'amplifie après 2009, notamment en 2013, année marquée par la fin du prélèvement libérateur sur les dividendes et donc la systématisation de leur imposition au

2. Compte des relations avec le reste du monde

solde, en millions d'euros courants

	2014 (base 2010)	2014 (base 2014)	Écarts
Solde des échanges extérieurs	- 42 386	- 24 624	17 762
Opérations de répartition	- 23 696	- 2 894	20 802
Revenus primaires ¹	30 824	46 594	15 770
Revenus secondaires ²	- 53 450	- 48 418	5 032
Transferts en capital	- 1 070	- 1 070	0
Capacité de financement de la Nation	- 66 082	- 27 518	38 564

1. Revenus primaires : rémunérations des travailleurs transfrontaliers, flux d'impôts et de subventions sur la production et revenus de la propriété (intérêts, dividendes et autres revenus de la propriété).

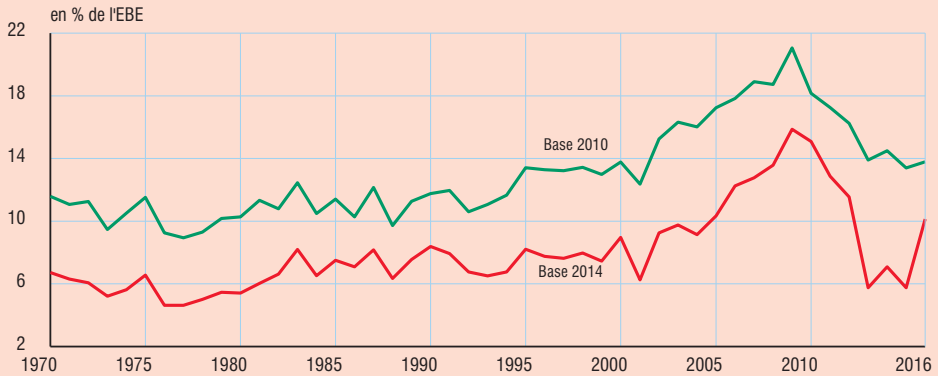
2. Revenus secondaires : impôts sur le revenu et le patrimoine, cotisations et prestations sociales, autres transferts courants.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux.

Encadré 4 (suite)

3. Bénéfices nets distribués par les SNF



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux.

barème de l'impôt sur le revenu. Le niveau de l'indicateur sur les années 2013-2015 (entre 6 % et 7 %) est un peu inférieur au niveau estimé pour les années 1990, ce qui n'était pas le cas en base

2010. En revanche, avec la forte remontée de l'indicateur en 2016 celui-ci retrouve en fin de période un niveau proche de celui du milieu des années 2000.

Encadré 5

Principales révisions intervenues sur les comptes de la Nation en 2015 et 2016

Lorraine Aeberhardt, Étienne Debauche*

À l'occasion de la publication du compte provisoire 2017, les comptes annuels définitif 2015 et semi-définitif 2016 comportent des révisions par rapport aux comptes semi-définitif 2015 et provisoire 2016 publiés en 2017.

Principales révisions sur le compte 2015

Équilibre ressources-emplois

Dans le compte définitif 2015, le PIB en volume croît de 1,1 %, comme au compte semi-définitif tandis que la progression du PIB en valeur s'établit à + 2,3 % contre + 2,2 % en compte semi-définitif. Cette révision à la hausse provient essentiellement d'un plus grand dynamisme de la valeur ajoutée (VA) des sociétés non financières (SNF).

Côté demande, la contribution de la demande intérieure hors stocks à l'évolution du PIB en volume n'est pas révisée et s'établit à + 1,3 point.

La croissance de la FBCF s'établit à + 1,0 % en compte définitif comme en compte semi-définitif, mais cette stabilité masque des mouvements en sens contraires. La FBCF des sociétés non financières est en effet légèrement révisée à la hausse (+ 3,2 % en volume contre + 3,1 %) via l'exploitation des données relatives aux immobilisations corporelles d'Ésane (Élaboration des statistiques annuelles d'entreprise). Le repli de la FBCF des administrations publiques est plus accentué qu'au compte semi-définitif (- 4,6 % contre - 3,0 %) à la suite de la prise en compte des dernières données de la DGFIP. En revanche, le repli de la FBCF des ménages est moins accentué : - 1,5 % en compte définitif contre - 2,1 % en compte semi-définitif. Au total, la contribution de la FBCF à la croissance du PIB est de 0,2 point en volume en compte définitif comme en compte semi-définitif.

* Lorraine Aeberhardt, Étienne Debauche, Insee.

Encadré 5 (suite)

La dépense de consommation des administrations publiques est revue en très légère baisse en volume (+ 1,0 % contre + 1,1 %) tandis que la dépense de consommation des ménages est un peu révisée à la hausse (+ 1,5 % contre + 1,4 %).

La progression des exportations est relevée (+ 4,6 % contre + 4,3 %), de même que celle des importations (+ 5,9 % contre + 5,7 %), et la contribution du commerce extérieur à l'évolution du PIB en volume est légèrement moins négative en compte définitif (- 0,4 point) qu'en compte semi-définitif (- 0,5 point).

Les entreprises continuent à reconstituer leurs stocks en 2015 : la contribution des stocks à la croissance en volume n'est pas révisée et s'établit à + 0,3 point.

Compte des sociétés non financières (SNF)

L'évolution de la valeur ajoutée des SNF est revue de 0,4 point à la hausse (+ 3,0 % au lieu de + 2,6 %) et la croissance des rémunérations versées par celles-ci de + 0,2 point, à + 1,5 %. Bien que les impôts sur la production nets des subventions soient également revus à la hausse (+ 0,3 point), l'excédent brut d'exploitation (EBE) est plus dynamique au compte définitif (+ 8,8 % contre + 7,9 % précédemment). L'évolution du solde des revenus de la propriété est moins favorable, essentiellement du fait des révisions des bénéfices réinvestis d'investissements directs à l'étranger fournis par la balance des paiements. En conséquence, l'évolution de l'épargne brute des SNF diminue de - 4,2 %. La FBCF, peu révisée (+ 0,2 point), est en progression sur 2015, à + 3,2 %.

La révision à la hausse de la valeur ajoutée n'étant que partiellement compensée par celle des rémunérations, la croissance du taux de marge des SNF est un peu accentuée (+ 1,7 point au lieu de + 1,6 point au compte semi-définitif) : il s'établit à 32,0 % en 2015. Le taux d'investissement des SNF n'est pas révisé, à 22,8 %, alors que l'évolution du taux d'autofinancement est revue à la baisse (- 2,3 points) en lien avec la révision de l'épargne : il s'établit à 97,5 %.

Compte des ménages

L'évolution du revenu disponible brut (RDB) est revue à la hausse à + 1,2 % (+ 1,1 % au compte semi-définitif), en lien avec l'amélioration des revenus de la propriété, partiellement compensée par une révision à la baisse des revenus d'activité. Le prix de la dépense de consommation finale augmentant faiblement, l'évolution du pouvoir d'achat n'est que légèrement inférieure à celle du

RDB, à + 0,9 % contre + 0,8 % précédemment. La progression de la dépense de consommation finale des ménages en valeur n'est quant à elle pas révisée, à + 1,7 %. Au total, le taux d'épargne est identique à celui du compte semi-définitif et s'établit à 14,2 %.

Principales révisions sur le compte 2016

Équilibre ressources-emplois

Le PIB en volume croît de + 1,2 % dans le compte semi-définitif 2016, comme au compte provisoire. La croissance du PIB en valeur est en revanche revue à la baisse : + 1,4 % contre + 1,6 %. Le déflateur du PIB a donc été revu à la baisse (+ 0,2 % au lieu de + 0,4 %).

Côté demande, la contribution en volume de la demande intérieure hors stocks à l'évolution du PIB n'est pas révisée et s'établit à + 2,1 points.

La contribution de la FBCF n'est pas révisée (+ 0,6 point) car la révision à la baisse de la FBCF des entreprises non financières (+ 3,4 % contre + 3,6 %) est contrebalancée par une révision à la hausse de la FBCF des administrations publiques (+ 0,2 % contre - 0,1 %) et de la FBCF des ménages (+ 2,8 % contre + 2,4 %).

La dépense de consommation des ménages en volume augmente un peu moins qu'au compte provisoire (+ 2,1 % contre + 2,3 %) tandis que les dépenses de consommation des administrations publiques croissent de + 1,4 % en compte semi-définitif contre + 1,3 % en compte provisoire.

Le commerce extérieur a une contribution fortement négative à la croissance en volume, de - 0,5 point contre - 0,8 point au compte provisoire. Les importations en volume ont été revues à la baisse (+ 3,0 % contre + 4,2 %), de même que les exportations en volume (+ 1,5 % contre + 1,8 %).

Les entreprises stockent moins qu'en 2015, si bien que la contribution des stocks à la croissance est négative et est estimée à - 0,4 point au lieu de - 0,1 point lors du compte provisoire.

Compte des sociétés non financières (SNF)

En 2016, la croissance de la VA des SNF s'établit à + 1,9 % au lieu de + 2,2 % dans le compte provisoire. La rémunération des salariés est par ailleurs revue à la baisse à + 2,1 % au lieu de + 2,3 %. En conséquence, l'EBE est moins dynamique (+ 1,6 %) qu'il ne l'était au compte provisoire (+ 2,2 %). De même, le taux de marge

Tableaux des principales révisions

évolutions et taux en %

A. Fiche de PIB en volume, données brutes	Anciennes séries (base 2010)		Nouvelles séries (base 2014)	
	2015	2016	2015	2016
Produit intérieur brut	1,1	1,2	1,1	1,2
Importations	5,7	4,2	5,9	3,0
Dépenses de consommation des ménages	1,4	2,3	1,5	2,1
Dépenses de consommation des administrations publiques	1,1	1,3	1,0	1,4
Formation brute de capital fixe (FBCF) totale	1,0	2,8	1,0	2,8
<i>dont : ménages</i>	-2,1	2,4	-1,5	2,8
<i>entreprises non financières (ENF)</i>	3,1	3,6	3,2	3,4
<i>administrations publiques (APU)</i>	-3,0	-0,1	-4,6	0,2
Exportations	4,3	1,8	4,6	1,5
Stocks (contribution au PIB, en points)	0,3	-0,1	0,3	-0,4
B. Fiche de PIB en valeur, données brutes	Anciennes séries (base 2010)		Nouvelles séries (base 2014)	
	2015	2016	2015	2016
Produit intérieur brut	2,2	1,6	2,3	1,4
Importations	3,2	1,7	3,4	0,8
Dépenses de consommation des ménages	1,7	2,2	1,7	2,0
Dépenses de consommation des administrations publiques	1,0	1,3	0,9	1,2
Formation brute de capital fixe (FBCF) totale	0,9	3,4	0,8	3,2
<i>dont : ménages</i>	-1,4	3,2	-1,1	3,6
<i>entreprises non financières (ENF)</i>	3,1	4,3	3,1	3,7
<i>administrations publiques (APU)</i>	-4,3	-0,1	-6,0	0,3
Exportations	4,9	0,2	5,5	-0,1
Stocks (contribution au PIB, en points)	0,4	-0,1	0,4	-0,4
C. Fiche de PIB en prix, données brutes	Anciennes séries (base 2010)		Nouvelles séries (base 2014)	
	2015	2016	2015	2016
Produit intérieur brut	1,1	0,4	1,1	0,2
Importations	-2,5	-2,4	-2,3	-2,2
Dépenses de consommation des ménages	0,3	-0,1	0,3	-0,1
Dépenses de consommation des administrations publiques	-0,1	-0,1	-0,1	-0,2
Formation brute de capital fixe (FBCF) totale	-0,1	0,5	-0,3	0,4
<i>dont : ménages</i>	0,6	0,8	0,4	0,8
<i>entreprises non financières (ENF)</i>	0,0	0,6	-0,2	0,3
<i>administrations publiques (APU)</i>	-1,4	0,0	-1,4	0,1
Exportations	0,6	-1,7	0,8	-1,6
Stocks (contribution au PIB, en points)	0,0	0,0	0,1	0,0
D. Éléments du compte des sociétés non financières, en valeur	Anciennes séries (base 2010)		Nouvelles séries (base 2014)	
	2015	2016	2015	2016
Valeur ajoutée (VA)	2,6	2,2	3,0	1,9
Rémunération des salariés	1,3	2,3	1,5	2,1
Excédent brut d'exploitation (EBE)	7,9	2,2	8,8	1,6
Épargne brute	13,9	4,5	9,7	0,1
FBCF	3,0	4,4	3,2	3,7
Taux de marge (EBE/VA)	31,9	31,9	32,0	31,9
Taux d'investissement (FBCF/VA)	22,9	23,3	22,8	23,2
Taux d'autofinancement (épargne/FBCF)	84,6	84,7	97,5	94,0
E. Éléments du compte des ménages, en valeur	Anciennes séries (base 2010)		Nouvelles séries (base 2014)	
	2015	2016	2015	2016
Revenu disponible brut (RDB)	1,1	1,7	1,2	1,7
Dépense de consommation	1,7	2,2	1,7	2,0
Pouvoir d'achat du RDB	0,8	1,8	0,9	1,8
Taux d'épargne (épargne/RDB)	14,2	13,9	14,2	13,9
Taux d'épargne financière (capacité de financement/RDB)	5,0	4,6	4,9	4,4

Champ : France.

Note : les anciennes séries proviennent des comptes nationaux annuels (base 2010) publiés le 30 mai 2017 ; les nouvelles séries proviennent des comptes nationaux annuels (base 2014) publiés le 30 mai 2018.

Source : Insee, comptes nationaux.

Encadré 5 (suite)

est légèrement revu à la baisse (-0,1 point), et s'établit à 31,9 % en 2016. Par ailleurs, le solde des revenus de la propriété est sensiblement dégradé (en particulier le solde des dividendes), et les impôts sur le revenu acquittés par les SNF sont revus à la hausse. Au total, l'épargne brute est significativement revue à la baisse. Au compte semi-définitif, l'épargne brute des SNF n'augmente que de 0,1 % alors qu'elle augmentait de 4,5 % au compte provisoire. La FBCF est revue à la baisse (-0,7 point, à +3,7 % en 2016).

Le taux d'investissement est de ce fait en légère hausse (+0,4 point), un chiffre proche de l'évolution affichée au compte provisoire (+0,4 point). L'évolution du taux d'autofinancement est revue à la baisse en lien avec la dégradation de l'épargne : il baisse de 3,4 points, alors qu'il était stable au compte provisoire. En 2016 le taux d'autofinancement s'établit à 94,0 %.

Compte des ménages

Le RDB des ménages progresse de 1,7 % en valeur en 2016 comme au compte provisoire. Les revenus d'activité sont moins dynamiques du fait de la révision à la baisse du revenu mixte et dans une moindre mesure des salaires, de même que les revenus du patrimoine. Cependant ces révisions sont en grande partie compensées par celles sur les transferts courants reçus en provenance du reste du monde et les primes nettes d'assurance. De même que pour le RDB, l'évolution du pouvoir d'achat du RDB n'est pas révisée : il croît de 1,8 % en 2016. La dépense de consommation des ménages en valeur étant moins dynamique qu'au compte provisoire (+2,0 % contre +2,2 %), le taux d'épargne des ménages est en baisse de 0,3 point (comme au compte provisoire), à 13,9 %. Le taux d'épargne financière est révisé en très légère baisse à 4,4 %.